

PER

A-95

BNQ

ARGUS

LA REVUE DES BIBLIOTHÉCAIRES PROFESSIONNELS

Corporation
des bibliothécaires
professionnels
du Québec

Corporation
of Professional
Librarians
of Quebec



Internet dans les bibliothèques publiques québécoises

Inmagic DB/TextWorks, un classique pour Windows

**Le discours sur la lecture et l'évolution
des bibliothèques publiques au Québec de 1850 à 1950**

Vol. 26 n° 2
Automne 1997



SERVICES-CONSEILS
EN INFORMATION

diffusion
gestion
aménagement

Tél.: (514) 253-4815
Télécopieur: (514) 253-9313
Courrier électronique:
silvie.delorme@total.net

AD HOC

Logiciels documentaires

- Bibliothèques et centres de documentation
 - Documents administratifs et archives historiques
 - Catalogues diffusés automatiquement sur Internet
 - Procès-verbaux et correspondance
 - Services Internet et création de sites WEB

Par C.I.D.G. Inc.

1300 Boul. Henri-Bourassa, Est. Montréal, (Québec) H2C 1G7
TÉLÉPHONE: (514) 385-5510 <http://www.cidg.com>
TÉLÉCOPIEUR: (514) 385-3685 adhoc@cidg.com

Comité de rédaction

Isabelle Pilon, présidente
Eve-Marie Beaudoin
Daphnée Bélizaire
Jean-François Gauvin
Mircea Gheorghe
Philippe Lavigueur
Denis Levasseur
Isabella Lévêque-Bouchard

Traduction

Barbara Maass

Correction

Pierre Blouin

Sonia Guimond

Page couverture et Infographie

Line Bodiguel

Impression

Impression BT

Publicité

Line Glaude

(514) 845-3327

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0315-9930

Tirage

1150 exemplaires

ARGUS

est une revue publiée trois fois l'an par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (C.B.P.Q.) dont le siège social est situé au 307, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 320, Montréal (Québec), H2X 2A3.
Téléphone : (514) 845-3327
Télécopieur : (514) 845-1618
Internet : info@cbpq.qc.ca

Tous les textes publiés dans la revue expriment les points de vue et opinions des auteurs et n'engagent que ceux-ci.

L'abonnement annuel est de 29 \$ (10 \$ le numéro) au Québec, 35 \$ (14 \$ le numéro) au Canada, 35 \$ US (14 \$ US le numéro) à l'extérieur du Canada et 18 \$ pour les étudiants.

Toute demande concernant les numéros manquants doit être envoyée au plus tard un mois après la date de parution au Secrétariat de la C.B.P.Q. Toute reproduction des articles, en totalité ou en partie, doit être autorisée par le Comité de rédaction.

3 Présentation / Isabelle Pilon

Perspective

5 Internet dans les bibliothèques publiques québécoises : et après? / Martin Sévigny

Logiciels

11 Inmagic DB/TextWorks, un classique pour Windows / Denis Levasseur

Historique

19 Le discours sur la lecture et l'évolution des bibliothèques publiques au Québec de 1850 à 1950 / Réjean Savard

Congrès, colloques, symposiums

29 Congrès annuel de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec / Isabelle Pilon

31 Penser le virtuel. Université du Québec à Montréal, du 9 au 11 avril 1997 / Pierre Blouin

35 Documentation Canada Région Est 1997 / Denis Levasseur

.../...

Les articles de la revue sont indexés dans
Pascal Thema, T205 :
Sciences de l'information-documentation,
Information Science Abstracts,
Library and Information Science Abstracts (LISA),
Library Literature et Repère.

Compte rendu

38 Travail et méthodes du documentaliste / Mircea Gheorghe

Appel aux lecteurs et lectrices

Index annuel

Index des volumes 24-25 (1995-1996)

Vous avez envie de
réagir après la lecture d'un
article de la revue ?



La rubrique « Boîte aux
lettres » est conçue

spécialement pour vous. Toute personne désireuse d'apporter son point de
vue, ses réflexions ou ses commentaires peut envoyer une courte lettre, par
courrier,

télécopie : (514) 845-1618 ou

Internet : info@cbpq.qc.ca

à l'intention du

Comité de rédaction,

au secrétariat de la C.B.P.Q.



C'est avec un immense plaisir que je désire souligner l'arrivée de quatre nouveaux membres au Comité de rédaction d'Argus, soit Eve-Marie Beaudoin, Daphnée Bélizaire, Jean-François Gauvin et Philippe Lavigneur.

Dans le présent numéro d'Argus, deux textes abordent chacun une facette spécifique des bibliothèques publiques québécoises. Le premier est rédigé par Réjean Savard, professeur à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal. Il s'intitule « Le discours sur la lecture et l'évolution des bibliothèques publiques au Québec de 1850 à 1950 ». L'auteur y retrace les faits historiques ayant mené à la lente évolution de la lecture et des bibliothèques publiques au Québec, et ce, jusqu'à l'époque de la Révolution Tranquille qui leur permit enfin de prendre de l'essor. Le second texte est rédigé par Martin Sévigny, consultant en informatique documentaire et formateur internet auprès de bibliothèques publiques québécoises. Son texte fait suite à sa présentation sur le même sujet lors du dernier congrès de la CBPQ. Il nous livre son opinion sur deux points : premièrement, « pourquoi Internet dans les bibliothèques publiques? » et deuxièmement, « à quoi sert Internet dans les bibliothèques publiques? » Les sceptiques seront-ils confondus?

La rubrique « Logiciels » se veut être un outil de compréhension et d'apprentissage de certains logiciels pouvant nous faciliter la vie en tant que professionnel de l'information. Denis Levasseur, bibliothécaire-documentaliste au Laboratoire Grande Puissance de l'IREQ à Varennes a exploré pour nous les différentes facettes du logiciel Inmagic DB/TextWorks. Ce logiciel combine les caractéristiques d'un système de repérage en texte intégral avec la flexibilité des bases de données.

Dans la rubrique « Congrès, colloques, symposiums », on retrouve le bilan de trois événements. Le premier et non le moindre est le congrès annuel de la CBPQ, auquel j'ai moi-même assisté. C'est dans la Vieille Capitale du 22 au 24 mai 1997 que l'action s'est déroulée. Trois thématiques d'intérêt pour la profession furent couvertes par les différents ateliers. Il s'agit de l'aspect économique, sociologique et technologique. Le deuxième événement, le colloque « Penser le virtuel », s'est tenu à l'UQAM du 9 au 11 avril 1997. Pierre Blouin y a assisté. Le programme de ce colloque avait pour principal objectif de nous faire comprendre le fonctionnement des nouveaux moyens technologiques de diffusion de l'information, ainsi que l'impact que cela représente pour les professionnels de l'information dans leur quotidien. Finalement, le troisième événement intitulé « Documentation Canada Région Est 1997 » eut lieu à Montréal les 10 et 11 juin derniers. Denis Levasseur nous a fait le compte rendu de cet événement. C'était la troisième fois au Canada qu'un forum dédié spécialement à la gestion documentaire électronique (GDE) était organisé. On y abordait les diverses facettes de la création, de l'organisation ainsi que de la gestion et de la diffusion de toute documentation numérique.

Dans la rubrique « Comptes rendus de livres » Mircea Gheorghe nous renseigne sur un livre écrit par Jacques Chaumier qui s'intitule « Travail et méthodes du documentaliste », publié chez les Éditions ESF. Il s'agit d'un ouvrage de base classique traitant des principales tâches du professionnel de l'information, soit l'acquisition, le stockage, le traitement et la diffusion de l'information. Le public cible pour cet ouvrage est formé des débutants dans le domaine ou des professionnels aguerris voulant se rafraîchir la mémoire.

En plus des différents articles, quelques éléments doivent être signalés. Premièrement, une erreur s'est glissée dans la présentation du volume 26 n° 1 (printemps-été) d'Argus. Il ne s'agit pas du nouveau programme doctoral de l'EBSI qui verra le jour à l'automne 1998, mais bien du nouveau programme de maîtrise. Toutes mes excuses à la direction de l'école.

Deuxièmement, un index détachable des volumes 24 et 25 d'Argus est intégré à ce numéro afin de faciliter vos recherches sur des sujets que nous avons déjà abordé lors de parutions antérieures. Merci à Michel Lefebvre pour son excellent travail !

Finalement, pour ceux qui seraient intéressés, le protocole de rédaction d'Argus figure en permanence sur le site Web de la CBPQ. Vous pouvez donc vous y référer en tout temps lorsque l'inspiration de nous écrire un article vous démange. Ne vous gênez surtout pas pour nous faire des commentaires ou des suggestions. Nous sommes ouverts à la critique! De plus, si vous connaissez des auteurs intéressés à publier quelque chose, n'hésitez pas à nous les faire connaître puisque nous sommes constamment à la recherche d'écrivains ayant des idées nouvelles!

Isabelle Pilon
Bibliothécaire prof.
Présidente du Comité de rédaction

Academus

Donnez de l'ambition
à vos projets documentaires



Dotez-vous d'un outil simple et puissant

Ernst & Young, Hewlett Packard, Institut Pasteur, Lafarge, Pechiney, Rank Xerox, UNESCO, plus de 500 clients dans 25 pays du monde ont fait confiance à Academus

Academus reprend vos données (*): DOS, Windows, Unix, Macintosh, Micro, Mini ou autres, quel que soit votre environnement actuel, Academus propose des solutions pour reprendre l'intégralité de vos informations.

* Analyse et devis de récupération GRATUITS.

Gestion du fonds documentaire _____

Paramétrage, alimentation de la base, indexation, thesaurus, GEIDE, recherches multi-critères, éditions et catalogues, DSI, autorisations d'accès, Unimarc.

Bibliothéconomie _____

Emprunts et réservations, bulletinage, acquisitions, statistiques.

Serveur WEB _____

Internet ou Intranet, recherches documentaires, revue de presse, réservation de documents, GEIDE, à découvrir sur gbconcept.com

Architectures _____

Academus est disponible en version mono-poste ou client/serveur, PC (Windows™ : NT, 95 ou 3.11) et Macintosh™.

Services _____

Mise en place, paramétrage et formation, assistance téléphonique, notes techniques, récupération de données.

en route vers l'an 2000 : le traitement des dates du prochain siècle est déjà prévu dans Academus

Nom :
Fonction :
Société :
Adresse :

Téléphone :
Fax :
E-Mail :

Je désire :

- ☐ recevoir une documentation sur Academus
- ☐ être contacté(e) pour une étude personnalisée de mon projet documentaire

Coupon à adresser à : G.B.N
980, Saint Antoine Ouest - suite 310
MONTREAL, QUEBEC H3C 1A8
tel : 1 514 878 1008
fax : 1 514 954 4403

Internet dans les bibliothèques publiques québécoises : et après?

Martin Sévigny

Consultant en informatique documentaire

msevigny@sympatico.ca

Perspective

Ce texte est la version écrite d'une communication effectuée au dernier congrès de la Corporation professionnelle des bibliothécaires du Québec, tenu en mai 1997.

Depuis un an, plusieurs bibliothèques publiques du Québec offrent l'accès à Internet à leurs usagers, et cet article constitue une réflexion autour de cette problématique. Nous discutons des raisons qui motivent la présence d'Internet dans les bibliothèques publiques, et nous donnons des exemples d'utilisation de ce réseau dans ce contexte. Enfin, nous proposons des moyens pour arriver à intégrer Internet dans les activités de la bibliothèque publique.

Internet in Québec Public Libraries : And Afterwards?

During the last year, many Québec public libraries have begun to offer Internet access to users and this article reflects on concerns related to this issue. We discuss the reasons underlying the presence of Internet in public libraries and give examples of use of the network in this context. Finally, we propose methods to achieve the integration of Internet within the activities of the public library.

La présence d'Internet dans les bibliothèques publiques québécoises ne suscite plus tellement de questionnement. En général, on ne se demande plus si une bibliothèque sera branchée ou *pourquoi*, mais plutôt *quand* elle le sera. Plusieurs (bonnes) raisons peuvent être évoquées pour justifier cet engouement, mais il est important de ne pas se lancer dans l'aventure Internet aveuglément. Et pourtant, certains le font.

Ce court texte a pour but de réfléchir à deux préoccupations fondamentales :

- Pourquoi Internet dans les bibliothèques publiques?
- Que faire avec Internet dans les bibliothèques publiques?

Nous verrons que les réponses à la deuxième préoccupation découlent directement de la réflexion autour de la première.

Cet article est essentiellement un texte d'opinion. Je ne désire pas apporter des faits, ou très peu, mais bien une réflexion personnelle. Au cours de la dernière année, j'ai eu l'occasion de former plus d'une centaine de personnes des bibliothèques publiques québécoises à cette nouvelle réalité qu'est Internet. J'ai également visité un certain nombre de bibliothèques publiques, qui offrent l'accès à Internet, en plus d'avoir discuté avec les responsables de certaines autres. Je m'intéresse également à cette question depuis l'automne 1994, moment des premières réflexions structurées autour de la

présence d'Internet dans les bibliothèques publiques québécoises. Ce texte d'opinion se veut donc le fruit de ces diverses expériences. Vos commentaires sont les bienvenus et ils ne feront qu'enrichir la réflexion.

Pourquoi Internet dans les bibliothèques publiques?

Vous êtes ministre de la culture, ou encore des communications, ou encore du développement technologique, et puis vous en arrivez à la conclusion suivante : Internet est un outil d'information et de communication important, et il est essentiel de le rendre accessible à toute la population québécoise, en particulier à ceux et celles qui ne peuvent se permettre l'achat d'un ordinateur ou le paiement des frais d'accès.

Bravo, on dira que vous êtes visionnaire, que vous voulez le bien de votre population. Maintenant, comment s'y prendre? Essentiellement, il s'agit de mettre à la disposition du public des ordinateurs reliés à Internet, et offrir un minimum de formation pour que tout le monde puisse les utiliser adéquatement. Idéalement, les ordinateurs seront dans des lieux très accessibles, bien situés, avec des horaires flexibles, un personnel qualifié, etc. Êtes-vous d'accord avec cela?

Si c'était le cas, je crois que le lieu idéal pour installer ces ordinateurs serait dans le réseau des pharmacies Jean Coutu et Pharmaprix, lieux accessibles, bien connus du public, et surtout offrant des heures d'ouverture difficiles à égaler.

Le gouvernement n'aurait que deux intervenants, ce qui faciliterait la gestion d'un tel programme. Y a-t-il du personnel qualifié dans ces milieux? Aucun problème, on va donner de l'argent pour la formation du personnel. À ce que je sache, c'est aussi le constat qu'on a fait pour les bibliothèques publiques. Même chose en ce qui concerne l'absence d'équipement adéquat ; le gouvernement offrira des subventions.

Il faut bien me comprendre : je crois fermement qu'Internet a sa place dans les bibliothèques publiques, mais pas uniquement pour mettre des ordinateurs entre quatre murs et sous un toit, ni pour avoir des gens qualifiés pour la gestion des listes de réservation, pour la rédaction de politiques et procédures. Et surtout pas à un taux horaire de cinq dollars.

Internet, dans les bibliothèques publiques, est essentiel parce qu'il s'agit d'un outil dont on ne peut plus se passer pour accéder à l'information. Donner accès à l'information au public est devenu une composante essentielle de la mission des bibliothèques publiques. Par contre, donner accès à Internet ne fait pas partie de cette mission, et il faut en être conscient.

Imaginez quelques instants une bibliothèque publique réduite à ces trois composantes : acquisition, entreposage, circulation. Les documents sont achetés, mis sur les rayons, puis prêtés et retournés. Pas de référence, pas d'animation, pas de guides, pas de classification, pas d'heure du conte, pas de catalogage. Hérésie? Tout à fait.

Et pourtant, c'est ce que certaines bibliothèques font avec une partie importante de leur collection, celle qui réside sur Internet. On a « acquis » l'accès à Internet, on le met à la disposition du public, on gère les allées et venues. Hérésie? Un peu moins semble-t-il.

Pourquoi serait-ce acceptable dans le cas

d'Internet? Serait-ce parce qu'Internet est de toute façon mal organisé et qu'il est impossible de le cataloguer? Serait-ce une mode qui va passer? Serait-ce qu'on y trouve si peu d'information intéressante? Serait-ce un jouet informatique? Ou serait-ce que dans le milieu des bibliothèques publiques québécoises, on comprend mal ce phénomène et qu'on n'est pas prêt à y faire face?

Internet doit donc être vu comme un nouvel outil de travail, une extension considérable à notre collection, une nouvelle source d'information qui va permettre à la bibliothèque publique de mieux remplir sa mission. Sans cette vision, Internet dans les bibliothèques publiques n'est pas plus à sa place que dans les pharmacies.

Que faire avec Internet?

La documentation professionnelle regorge d'exemples d'utilisations intéressantes d'Internet dans les bibliothèques publiques. Je ne veux pas en faire une recension exhaustive, mais j'aimerais bien donner quelques exemples, histoire de réaliser qu'il y a autre chose à faire que de gérer la liste de réservation et fixer le taux horaire. Si vous reconnaissez votre bibliothèque dans ce que je décris, tant mieux! Vous faites partie de la minorité qui a pris les devants et qui s'en va dans la bonne direction.

□ Référence

Comment utiliser Internet afin de rendre accessible à la population une information de qualité, à un prix abordable? Tout d'abord en reconnaissant qu'il y a de l'information de qualité sur Internet, car c'est le cas.

Prenons, par exemple, le cas de l'information touristique. Les bibliothèques publiques possèdent habituellement une collection assez importante de guides de voyages. Sur Internet, vous trouvez non seulement des guides officiels (souvent publiés par les bureaux de tourisme), mais vous trouvez aussi des guides plus personnels (pour sortir des sentiers battus), de l'information sur la

température (en direct), des images à profusion, des séquences vidéos d'endroits à visiter, les taux de change du jour, etc. Et tout cela est accessible en quelques minutes, à partir d'un unique poste de travail.

Avec votre collection, pouvez-vous obtenir, en quelques secondes, une liste de près de mille hôtels de Paris, classés par ordre alphabétique, par arrondissement, selon leur qualité (nombre d'étoiles), ou par ordre de prix? Sur Internet, oui. Et ce n'est qu'un exemple.

Un poste de travail à tous les trois ans et un abonnement mensuel à Internet coûtent environ 1 300 \$ par année, c'est-à-dire le prix d'environ 25 bons guides de voyage en version papier, alors qu'il y a tant de beaux endroits à visiter sur cette planète. Et un poste d'accès peut offrir de nombreux autres services.

Il devrait donc y avoir, dans les bibliothèques publiques, des spécialistes du contenu d'Internet. Et ça devrait être facile à intégrer aux fonctions du service de référence. Le fait-on? L'utilisation d'Internet à des fins de référence peut sembler évidente, facile. Pourtant, combien de bibliothèques l'ont véritablement intégré à leur service de référence? Combien de bureaux de référence ont un accès réservé à Internet, pour le personnel qui y travaille?

□ Clientèle jeunesse

On se demande parfois si on doit mettre Internet entre les mains des enfants. Mais bien entendu! Ces derniers, mis en contact avec des outils informatiques en bas âge, apprennent à se débrouiller très rapidement, au point, bien souvent, d'étonner parents et enseignants. Installez un enfant, armé de sa souris et de sa curiosité devant un site Internet bien fait, et ses yeux donneront rapidement une réponse : il est intéressé. Alors pourquoi cette découverte ne se ferait-elle pas à la bibliothèque publique? L'enfant en garderait un souvenir impérissable et il pourrait devenir un habitué de la bibliothèque très longtemps.

Certaines personnes rétorquent qu'Internet contient beaucoup d'informations à ne pas

mettre entre les mains (ou devant les yeux) des enfants. Soit! Mais n'est-ce pas aussi le cas de livres, bandes dessinées et de certains types de magazines? Qu'a-t-on fait dans les bibliothèques publiques pour contrer ce phénomène : a-t-on interdit l'accès aux enfants?

Bien sûr que non. On leur a créé une section spéciale, avec une collection particulière, des activités adaptées, etc. On a aussi mis en place des procédures et politiques leur interdisant l'accès à la collection « adulte » avant d'avoir un certain âge. Surtout, on a compris l'importance de leur faire découvrir la lecture, de leur donner une certaine soif de s'informer, de leur apprendre comment apaiser cette soif. En quelque sorte, on a reconnu leur « caractère distinct ».

Il est temps d'appliquer le même raisonnement, la même vision, avec Internet. Internet regorge de ressources qui permettent, de façon générale, d'atteindre les mêmes objectifs que les collections traditionnelles. En créant leur propre « espace Internet », en bloquant les ressources non désirées s'il le faut, mais surtout en donnant aux jeunes un accès facile aux ressources qui les intéressent. L'organisation d'activités spéciales, afin de les amener à découvrir ce nouvel outil d'apprentissage et de divertissement, devrait également être à l'ordre du jour.

□ Communications

Internet n'est pas qu'une source d'information, c'est aussi un outil de communication : le courrier électronique, les forums, les conversations interactives du genre "chat", la téléphonie, la vidéophonie, etc. Que faire avec ces services?

Combien de bibliothèques publiques ont pensé se lancer dans les services interurbains depuis la déréglementation, afin d'offrir un service plus abordable? Lors de l'arrivée des télécopieurs, combien de bibliothèques ont offert à leurs usagers un service personnalisé de télécopie?

Je crois qu'il est relativement clair que la bibliothèque publique n'est pas un centre de communication personnelle ; à tout le moins, ce n'est pas sa principale raison d'être. C'est pourquoi je ne crois pas que les bibliothèques

publiques devraient jouer le rôle des fournisseurs de services Internet, en donnant, par exemple, une adresse de courrier électronique à tous ceux qui le désirent. Mais vous savez que les frontières entre « communication » et « accès à l'information » peuvent être floues, notamment sur Internet. Encore plus lorsqu'on ajoute le divertissement.

Prenons deux exemples : lors du lancement de son prochain roman, Michel Tremblay pourrait décider de tenir une session de "chat" sur Internet. Ou encore un usager pourrait avoir un besoin d'information très précis et que vous n'avez comblé d'aucune façon. Toutefois, vous avez identifié une liste de discussions par courrier électronique où il serait approprié de poser la question.

Dans les deux cas, vous voulez donner accès à ces ressources. Mais si vous laissez un libre accès au "chat", vous risquez de voir vos ordinateurs utilisés uniquement à des fins de divertissement. Et vous ne voulez pas donner à tous une adresse de courrier électronique.

Ce que je veux illustrer avec ces exemples, c'est qu'il ne faut pas faire l'erreur de bloquer systématiquement l'accès à ces ressources, même si elles semblent reliées aux communications ou au divertissement. Pour le "chat" avec Michel Tremblay, vous devriez non seulement y donner accès, mais vous devriez en faire un événement, le faire connaître, montrer la session en groupe, poser les questions de vos usagers, etc. Pour la liste de discussion, le service de référence devrait poser la question, récolter réponses et commentaires, et faire parvenir le tout à l'usager, donnant ainsi un usager satisfait de plus!

□ Le personnel

Un aspect important d'Internet dans les bibliothèques publiques, mais malheureusement négligé, est l'accès pour le personnel. On peut inscrire les employés à une, deux, trois journées de formation, mais s'ils ne peuvent l'utiliser quotidiennement et à tout moment, ils ne pourront jamais être efficaces. S'il ne sont pas efficaces, l'accès à l'information d'Internet ne sera qu'un rêve.

Quand on pense à l'accès à Internet pour le personnel, on pense habituellement en premier lieu au service de référence, et c'est très bien. Mais il ne faut pas seulement y penser, il faut agir également. S'il est difficile d'accéder à Internet pour la personne en poste au bureau de référence, on peut être certain qu'elle ne s'en servira pas pour répondre aux questions de usagers.

Je ne m'attarderai pas sur Internet et les services de référence, car c'est mieux connu. Ce qui l'est moins, c'est que chaque fonction d'une bibliothèque peut bénéficier d'Internet. D'ailleurs, environ 30% des PME québécoises sont présentement reliées à Internet. Et pourtant, elles ne sont pas toutes dans le domaine des communications ou de l'information, mais elles ont tout de même réalisé qu'Internet pouvait être un excellent outil de gestion.

On peut imaginer plusieurs façons de rendre Internet utile dans les différentes activités de gestion d'une bibliothèque. Par exemple, avant de rédiger une politique ou une procédure, on peut consulter d'autres documents similaires, réalisés par d'autres bibliothèques, pour s'en inspirer. On peut très bien apprendre à connaître les autres bibliothèques de sa région afin de mieux compléter leur collection, leurs services, etc.

Internet permet de se tenir efficacement au courant des nouvelles tendances dans la profession, dans le milieu des bibliothèques publiques, dans les associations ainsi que les organismes importants. Il suffit de quelques minutes par jour pour obtenir une information de qualité, actuelle et précieuse grâce à Internet. Ceci existe avec le support papier aussi, mais le concept d'actualité n'a pas la même signification.

En ce qui touche un concept de plus en plus connu et discuté dans notre milieu, soit la veille, on pourrait se demander : pourquoi ne pas faire de la veille? Avec Internet, on a accès à des sources d'information très importantes, et la bibliothèque ne s'en portera que mieux si le personnel peut s'en servir efficacement.

Les différentes fonctions bibliothéconomiques peuvent également tirer profit

d'Internet. Le développement des collections et l'acquisition peuvent être grandement simplifiés car on a accès sur Internet à un nombre de plus en plus grand de catalogues d'éditeurs, petits et grands, et à des librairies. En se familiarisant avec les réseaux dont Internet, on pourra bénéficier plus rapidement des possibilités de coopération dans le traitement documentaire, lorsque ce sera disponible, pour ne prendre que cet exemple.

Y a-t-il un comptoir d'information dans votre bibliothèque, ou encore votre comptoir du prêt répond-il à des questions d'ordre général sur la municipalité, les activités culturelles, sportives, les différents services publics? Avez-vous pensé à ce qu'Internet peut faire pour ce genre de services, dans plusieurs municipalités où cette information est déjà disponible sur Internet? Et ailleurs lorsqu'elle le sera? Car elle le sera bientôt!

On pourrait imaginer un grand nombre d'utilisations intéressantes d'Internet dans tous les aspects de la vie d'une bibliothèque. Mais ce qu'il faut retenir, c'est que tout ceci est impossible si le personnel n'a pas un accès efficace à Internet. En fait, il s'agit peut-être du point le plus important pour arriver à faire d'Internet un outil intégré à l'ensemble de vos activités.

Pourtant, le gouvernement ayant fourni des fonds pour des postes d'accès destinés au public, plusieurs bibliothèques n'ont pas complété ces subventions par d'autres sources de financement pour « brancher » le personnel. Il est encore temps de s'y mettre, mais surtout il est important de le faire.

Comment y arriver?

Mes propositions peuvent sembler utopiques, ou à tout le moins difficiles à réaliser dans le contexte actuel. Pourtant, il est possible d'y arriver, avec un peu d'enthousiasme, des initiatives de groupe, et une très bonne compréhension des enjeux et d'Internet. Voici donc deux aspects très importants dans cette démarche : la formation du personnel et la collaboration.

□ Formation du personnel

La formation du personnel constitue certes l'un des points majeurs du succès (ou de l'échec) d'Internet dans les bibliothèques publiques. C'est le personnel qui fera toute la différence entre des postes d'accès à Internet placés entre quatre murs et sous un toit, et Internet en tant que source d'information intégrée à l'ensemble des activités de la bibliothèque.

Quel personnel mettre à contribution? Dans cet article, on a vu que toutes les activités (traditionnelles ou non) de la bibliothèque publique sont ou seront touchées, voire influencées, par Internet. Alors il n'y a aucune raison de limiter cette formation à certaines catégories de personnel, par exemple les professionnels. Les commis au prêt pourraient très bien avoir à visiter le site Web d'une bibliothèque voisine pour informer un usager des heures d'ouverture. Tout comme le bibliothécaire de référence doit être capable de trouver de l'information diverse à l'aide d'Internet.

Quelle formation donner? La réponse n'est peut-être pas évidente. Voulons-nous que notre personnel utilise Internet? Inscrivons-le à des séances de formation sur Internet! Désolé, mais dans bien des cas, ça revient à mettre la charrue devant les boeufs. On dira ce qu'on voudra, mais l'utilisation d'Internet passe encore par l'usage d'outils informatiques, et les connaissances informatiques du personnel des bibliothèques publiques du Québec sont, de façon générale, déficientes.

Pour être à l'aise avec Internet, on a besoin de trois niveaux de compétence : les connaissances informatiques de base, la connaissance des outils d'accès à Internet et la connaissance d'Internet lui-même.

— Les compétences informatiques générales

À quoi sert une formation sur Internet, si on n'est pas capable de manipuler clavier et souris, de démarrer et fermer l'ordinateur, ou encore de manipuler une disquette? Que retenir d'un cours sur Internet, si la notion de système d'exploitation est un mystère, si l'on ne peut reconnaître les différents objets

présentés à l'écran (icônes, menus, fenêtres, etc.), et si la notion de fichier nous fait penser à du papier?

Il n'y a rien d'extraordinaire dans ce type de compétences ; on ne parle pas de programmation ou de gestion avancée de réseaux locaux. On parle simplement d'être capable d'utiliser un ordinateur « moderne ». Et, incidemment, utiliser MultiLIS ou BestSeller, dans leur version traditionnelle, ne nous donne pas ces compétences informatiques générales et modernes.

— La connaissance des outils d'accès à Internet

Les outils d'accès, en fait les navigateurs, sont des logiciels relativement simples d'utilisation. De plus, il existe une multitude de cours sur ce sujet, de tous genres, donnés par des institutions et des individus à l'expérience très variée.

D'ailleurs, c'est souvent ce que l'on fait : on envoie son personnel à un « cours sur Internet », qui bien souvent se résume à un cours sur les outils d'accès. C'est déjà beaucoup, mais il faut bien réaliser que ce n'est pas tout. Et si le personnel n'a pas les compétences informatiques requises, il s'agit d'une perte de temps presque totale.

— La connaissance d'Internet

Pourquoi Internet est-il si mal organisé? Pourquoi n'y a-t-il pas de « pages blanches » d'Internet? Pourquoi n'y en aura-t-il jamais? Où puis-je trouver de l'information sur un sujet? Pourquoi tous ces liens qui ne fonctionnent pas dans les résultats de ma recherche avec l'outil x? Que signifie ce message d'erreur? D'ailleurs, d'où provient-il?

Il est étonnant de constater combien d'utilisateurs réguliers d'Internet ne peuvent répondre à ces questions. Et peut-être seriez-vous étonnés de constater à quel point l'utilisation d'Internet devient une expérience plaisante lorsqu'on peut répondre à ces questions! Pourquoi? Simplement parce que le fait de connaître ce qu'est Internet (car c'est bien de cela dont il s'agit)

nous évite bien des frustrations, bien des pièges, nous amène plus rapidement à notre objectif, etc.

Pour des professionnels de l'information (entre autres), il s'agit de connaissances essentielles, incontournables. Malheureusement, on n'y touche pas toujours dans les « cours sur Internet ». Et quand on le fait, c'est souvent trop court.

Mais pensez-y : avec ces connaissances, votre expérience d'Internet ne sera plus jamais la même. Et celle de vos usagers non plus.

Ces différentes compétences sont bien entendues inter-dépendantes. La connaissance d'Internet en tant que telle demeurera toujours théorique (et quasiment inutile) si on ne peut utiliser les outils d'accès. Et savoir que le navigateur permet d'enregistrer localement les fichiers que l'on consulte, mais en mettant les images et le texte dans des fichiers différents, ne sera pas tellement utile si la notion de fichier nous est totalement inconnue. Les compétences informatiques générales sont ainsi indispensables et doivent être acquises avant les deux autres.

□ La nécessité de la collaboration

Les changements importants provoqués par l'arrivée d'Internet dans les bibliothèques publiques ont un impact sur les budgets d'investissement et de fonctionnement, et ce dans un milieu où l'argent ne coule pas à flot. Acheter des équipements, payer les frais d'accès, former le personnel, autant de nouveaux coûts qu'il faut absorber. Faire plus avec les maigres ressources disponibles, la formule est bien connue. Est-ce possible? Probablement. Comment? En appliquant la bonne vieille méthode du partage, de la coopération, de la collaboration entre les bibliothèques.

Pour réussir une bonne collaboration, il faut avoir des objectifs communs, mais il faut aussi avoir des moyens de communication efficaces, et pouvoir échanger de l'information rapidement. Communications, échange d'information, voilà deux domaines où Internet peut venir à notre secours, si on sait s'en servir adéquatement.

Pourquoi refaire une liste de ressources pour les enfants dans vingt bibliothèques semblables? Pourquoi monter le même dossier Halloween vingt fois quand on peut le mettre sur un site Web et le partager, en échange du dossier St-Valentin qu'une autre bibliothèque aura préparé? N'oublions pas que contrairement aux collections traditionnelles, les bibliothèques publiques partagent leur *collection Internet* avec tout le monde. Alors les différences inter-bibliothèques ne devraient pas être trop grandes.

En théorie, tout le monde est d'accord avec cette approche. Dans les faits, peu le font. Pourquoi? Vos explications valent les miennes. Ce que je veux faire réaliser, c'est qu'Internet peut aider beaucoup dans les projets de collaboration, particulièrement en allégeant les processus et en facilitant le partage de l'information.

Prenons deux exemples :

1) En l'espace d'une année ou deux, plus d'une centaine de bibliothèques publiques auront installé un accès Internet. Ce qui signifie qu'autant de bibliothèques se demanderont comment configurer système et logiciels (très semblables d'une bibliothèque à l'autre) de façon sécuritaire et pratique. Et celles qui n'y penseront pas auront des surprises après quelques journées d'utilisation intensive.

Alors qu'on aurait très bien pu, en collaboration, décider d'investir 2 000 \$ pour obtenir une trousse d'installation et de configuration qui s'installe en un clin d'oeil, et qui se réinstalle aussi facilement en cas de problème. À cent bibliothèques, calculez combien chaque bibliothèque aurait dû déboursier!

2) Les listes de discussions sont bien connues dans notre domaine. Avec les listes existantes (pour la plupart anglophones), il est sûrement possible d'obtenir de l'aide sur des sujets généraux ou internationaux. Mais qu'en est-il des questions plus locales? Autant en référence (les exemples sont nombreux) qu'en support technique (par exemple l'accès à Internet dans un milieu bilingue), une liste de discussions propre aux bibliothèques publiques du Québec serait

pertinente, à condition qu'elle soit utilisée, bien sûr.

Vous partagez le contenu d'Internet. Vous utilisez à peu près tous les mêmes outils pour y accéder, à l'aide d'ordinateurs achetés à peu près en même temps, et donc semblables. Vous avez un outil de communication puissant. Vous pouvez diffuser et échanger de l'information facilement. Où sont les initiatives de collaboration? Certaines, en référence, verront le jour bientôt, mais seront-elles utilisées? Et pour les autres fonctions, dont le développement des collections?

Conclusion

En guise de conclusion, j'aimerais poser quelques questions et y apporter des éléments de réponse, histoire de susciter la discussion et la réflexion.

Internet est-il là pour rester?

Oui, sans hésitation, du moins le concept de « réseau d'information et de communication planétaire », qu'il s'appelle Internet ou pas. Et s'il s'agit d'un nouveau réseau, il émergera d'Internet, les investissements qu'on y a déjà fait sont trop importants pour que tout arrête ou que tout change brusquement. Ces commentaires sont encore plus vrais pour le Web en particulier. Le Web a non seulement révolutionné Internet, mais il est en train de révolutionner tous les domaines touchés par l'informatique.

Alors, aucune crainte à y avoir : les investissements que vous faites avec Internet ne sont pas perdus. Vous en profiterez. Vos usagers également.

Les bibliothèques publiques sont-elles là pour rester?

Oui, sans hésitation. De quoi auront-elles l'air ? Il s'agit d'une autre histoire. Je ne crois pas qu'une société démocratique puisse se passer d'une institution ayant pour objectif de favoriser la lecture publique et l'accès à l'information de qualité à peu ou pas de frais. À moins de vivre dans une opulence difficile à imaginer aujourd'hui.

L'important n'est donc pas de mettre l'accent sur l'institution telle qu'elle se présente aujourd'hui, mais bien sur sa mission. Et, par conséquent, d'effectuer les changements lorsque cela s'avère nécessaire.

Internet a-t-il un avenir dans les bibliothèques publiques?

Probablement. À condition d'en reconnaître les opportunités, d'en connaître les limites, de le maîtriser, et de communiquer ces connaissances aux usagers. Donc d'aller au-delà des ordinateurs entre quatre murs, c'est-à-dire de faire le lien entre Internet et la mission de la bibliothèque publique, car il y en a un.

N'oubliez surtout pas qu'au tournant du millénaire, on pourra avoir accès à Internet à la maison, à des vitesses que seules les grandes

institutions peuvent se permettre aujourd'hui, au prix d'une connexion actuelle. Avec des appareils qui coûteront quelques centaines de dollars, et qui seront faciles à utiliser. N'oublions pas que les "WebTV" existent déjà.

Alors, si vous pensez qu'Internet dans les bibliothèques publiques est synonyme d'ordinateur accessible publiquement et branché à Internet, à un tarif abordable, je ne vois pas d'avenir intéressant. Les gens « surferont » dans leur salon, comme ils regardent la télévision aujourd'hui. Ils n'utiliseront pas la bibliothèque publique pour cette activité.

Que se passera-t-il dans trois ans?

Pourquoi trois ans? Parce que c'est à peu près le moment où il faudra demander de l'argent pour mettre à jour vos équipements.

Les cadeaux du gouvernement seront probablement épuisés. Vous viendrez probablement d'investir beaucoup d'argent, dans la mise à jour de votre système intégré de gestion de bibliothèques, en mode client-serveur. Vous ferez face à vos bailleurs de fonds, conseil municipal ou direction générale, maire ou citoyens.

Comment allez-vous justifier ces demandes? Dans certains cas, trois ans de liste de réservation toujours pleine sera suffisant comme argument. Dans d'autres cas non. Et pour certains, ces listes pleines n'auront été qu'une situation éphémère.

Il serait sage de ne pas oublier le rôle d'Internet dans la mission de la bibliothèque publique pour commencer dès maintenant à monter vos arguments. ■

La LIBRAIRIE MERCIER a pour objectif de faire tout son possible afin de simplifier votre travail.

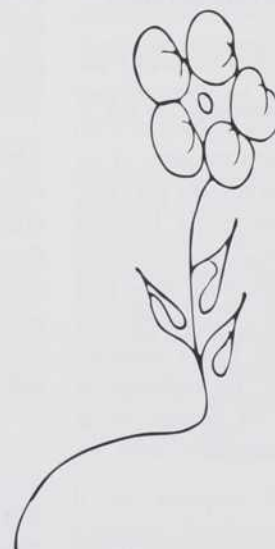
Notre expérience nous permet d'effectuer des recherches fréquentes pour vous, et ainsi, réduire le nombre de vos commandes et vous sauver du temps.

Depuis 1952, nous desservons les institutions d'enseignement et de recherche, telles que les bibliothèques municipales, scolaires, provinciales, fédérales et d'hôpitaux.

Nous comptons avoir le privilège de bien vous servir très bientôt.

LIBRAIRIE MERCIER

librairie agréée,
40, St-Joseph, Ste-Thérèse, Qc J7E 3L6
Téléphone : (514) 435-0581
Télécopieur : (514) 430-1584



Volumes reliés de luxe
Arts et histoire
Littérature
Scientifiques
Médicaux
Service de recherche

Inmagic DB/TextWorks, un classique pour Windows

Denis Levasseur

Bibliothécaire-documentaliste
Laboratoire Grande puissance
Laboratoire Mécanique et
Thermomécanique
IREQ, Varennes

levasseur.denis@ireq.ca

Logiciels

L'article présente les caractéristiques et les fonctionnalités du logiciel de gestion de bases de données textuelles DB/TextWorks 2.0 de la firme Inmagic, Inc. Fonctionnant sur micro-ordinateur PC en environnement Windows (monoposte ou réseau), il combine les atouts des systèmes de repérage en texte intégral et toute la flexibilité des bases de données. Comme complément à son évaluation, on illustre son utilisation en bibliothèque avec la trousse DB/TextWorks Library Guide, qui propose des modèles de bases de données conçus pour les différentes fonctions : acquisitions, catalogage, prêt, OPAC, contrôle des périodiques et PEB.

Inmagic DB/TextWorks, a Classic for Windows

This article presents the characteristics and functions of the textual database management program DB/TextWorks 2.0 of Inmagic inc. Operating on a PC microcomputer in a Windows environment (stand alone or network), it combines the advantages of full-text retrieval systems and the flexibility of databases. In addition to presenting an evaluation of the program, the author examines its use in libraries with the DB/TextWorks Library Guide kit, which proposes database models conceived for various functions: acquisitions, cataloguing, loans, OPAC, serials management and ILL.

Inmagic, Inc. a déjà développé et mis en marché une gamme complète de logiciels de gestion de bases de données textuelles depuis sa fondation en 1983. Inmagic Plus pour DOS, devenu un classique, a dominé pendant longtemps la concurrence dans les différentes enquêtes menées dans les milieux documentaires canadiens¹. En 1994, Inmagic Plus occupait les 2/3 du marché dans la catégorie des systèmes fonctionnant sur micro-ordinateur, suivie par Colombia (10%) et Édibase (7%) (Merilees et Bercovitch, 1995). Comme le soulignait à cette époque Susan Veccia de la Bibliothèque du Congrès : "INMAGIC Plus has achieved a very difficult goal of accomodating complex information processing and retrieval requirements with an easy-to-use, customizable interface." (Veccia, 1993, p. 55). Poursuivant sa lancée, la compagnie présentait à l'été 1995 une toute nouvelle version pour Windows et au printemps 1996 un produit adapté pour le World Wide Web et les intranets : DB/Text WebServer, renommé cette année DB/Text WebPublisher. Victime de ces évolutions, Inmagic Plus s'aligne désormais dans le rang des gratuits ("freewares").

Dans cet article, nous nous intéressons à la dernière version pour Windows d'Inmagic, Inc. : DB/TextWorks 2.0 (Encadré 1). On expose et on analyse les différentes caractéristiques et fonctionnalités de ce logiciel qui peut évoluer autant sur un ordinateur

monoposte qu'en réseau local. Notons que le produit est disponible pour les plates-formes Windows 3.x (cf. 3.1 et 3.11), Windows 95 et Windows NT et précisons que sa description est ici fondée sur la version Windows 3.x. L'évaluation du logiciel Inmagic DB/TextWorks est complétée par la présentation de la trousse DB/TextWorks Library Guide conçue spécialement pour les bibliothèques. Soulignons qu'en mars 1997 Inmagic, Inc. avait déjà vendu au Canada autour de 700 licences de DB/TextWorks, dont une soixantaine au Québec.

Généralités

La compagnie définit son produit sur le concept de *textbase* (pour *text database*), concept qu'elle a créé pour mettre l'accent sur la gestion du texte et ainsi le différencier de la notion de *database* qui réfère trop souvent aux bases de données numériques (statistiques, données comptables, etc.). En général, les informations textuelles ne peuvent pas être indexées dans ces derniers systèmes qui souffrent par ailleurs de leur structure rigide : les champs des bases de données sont habituellement de longueurs fixes. Dans le même élan, on reprochera à plusieurs logiciels de repérage en texte intégral une capacité de manipulation des informations absente ou relativement limitée. "A true *textbase* combines fast word searching and

Figure 1 : Bordereau de recherche QBE et butinage dans l'index d'un champ.

Imagic DB/TextWorks 1.1: ESSAIS <Shared Immediate>

File Edit Records Display Search Sets Maintain Window Help

Query by Example

LABORATOIRE GRANDE PUISSANCE
DOSSIERS D'ESSAIS

Numéro Appuyer sur F3 ou cliquer sur l'icône en forme d'oeil permet de consulter les index

Mots du titre

Équipement testé

Type d'essai

Client ou manufacturier

Personnes impliquées

Date

Query Choices Browser: Type d'essai

Find: chu

Choices List: Number of entries pasted: 0

7	Chute
6	Claquage
1	Compatibilité électromagnétique
1	Comportement au gel
2	Compression
1	Conception d un système de mesure
1	Contraintes électromagnétiques
3	Coupure avec une borne à la terre
2	Coupure de courant à passage par zéro retardé
2	Coupure de courant capacitif

List Shows: ☒ Terms List ☐ Words List

Field: Essais

Contents... F1

Help on Menu Commands...

Search for Help on...

How to Use Help...

Textbase-Specific Help...

About DB/TextWorks...

Paste

Print List...

Close

Help...

unlimited field-length capabilities from full-text/text retrieval products with the power, precision, sorting, and reporting capabilities of database technologies." (Inmagic, Inc., 1996).

L'installation du logiciel, classique d'un produit Windows, est relativement simple. Pour fonctionner sous Windows 3.1, Inmagic DB/TextWorks requiert minimalement un micro-ordinateur de type PC (compatible IBM) équipé d'un microprocesseur 80386 et disposant de 4 Mo de mémoire vive et de 10 Mo d'espace de stockage. Bien entendu, l'espace disque nécessaire dépend du nombre et de la taille des enregistrements que l'on prévoit saisir dans ses bases de données. Mais un microprocesseur plus rapide (486 ou Pentium) et davantage de mémoire vive (8 Mo et plus) sont recommandés pour obtenir un gain de performance appréciable. Cela s'avère même essentiel pour gérer des bases de données contenant plusieurs centaines ou milliers de documents en texte intégral ou lorsque Windows 95, très exigeant en ressources, est le logiciel d'exploitation de son PC. Avec un micro-ordinateur performant, la rapidité du repérage lors de requêtes de recherche complexes sera particulièrement améliorée et le temps nécessaire pour l'indexation des fiches, significativement réduit.

Inmagic DB/TextWorks est livré sur trois disquettes (3,5 pouces). La licence d'exploitation n'autorise son installation qu'à un seul endroit, soit sur un micro-ordinateur monoposte ou sur un serveur. Mais notons que la licence réseau s'appuie sur le nombre d'utilisateurs simultanés maximal et non sur leur nombre potentiel. Lorsque les besoins de plusieurs usagers se limitent à la recherche, à l'affichage et à l'impression, ce qui est le cas pour les OPAC (*Online Public Access Catalogs*), il est alors pertinent d'acquérir une version multi-usagers d'Inmagic DB/SearchWorks (sur une seule disquette). Complémentaire à Inmagic DB/TextWorks, elle est moins coûteuse étant donné qu'elle ne permet pas de créer des bases de données ni d'effectuer des modifications. On appréciera qu'à l'achat de DB/TextWorks, Inmagic, Inc. nous livre une version abrégée de DB/SearchWorks (cf. disquette *Run-time Master*) qui nous autorise une distribution libre de droits de nos bases de données à un(e) collègue.

L'interface d'Inmagic DB/TextWorks fonctionne sur la base de fenêtres, icônes, menus et barres d'outils comme toute application conçue pour l'environnement Windows (Fig. 1). À ce propos, Ellingen (1996, p. 48) souligne : "Inmagic, Inc. has bitten the bullet and rewritten their code for DB/TextWorks to be a true Windows application, not a DOS port." Pour la quasi-totalité des fonctions, l'utilisateur a le loisir d'utiliser la souris et/ou le clavier. Déplorons que seule une version anglaise du logiciel existe. En revanche, l'utilisateur a la possibilité de franciser partiellement son interface en traduisant les bulles d'identification des icônes des différentes barres d'outils ainsi que les intitulés qui apparaissent sur la barre d'état située en bas d'écran. Ces traductions sont alors consignées dans le fichier « inmagic.ini » du répertoire Windows du micro-ordinateur de l'utilisateur. Dans le même ordre d'idées, le fichier « dbtext.ini » du répertoire d'Inmagic DB/TextWorks abrite les noms des mois et des jours que l'on doit spécifier en français pour être reconnus dans les champs de type date.

Caractéristiques et fonctionnalités

Inmagic DB/TextWorks gère tout type d'information textuelle. Il peut s'agir des notices bibliographiques des ouvrages d'une bibliothèque, de profils d'employés et d'offres d'emplois d'un service de gestion du personnel, de plaidoyers et de dépositions d'une firme d'avocats, de fiches descriptives des produits d'un laboratoire, de procédures, de plaintes, de notes de service, etc. Le logiciel gère aussi les nombres et les dates et autorise certaines opérations arithmétiques dans les champs numériques comme le permettent les tableurs Microsoft Excel ou Lotus 1-2-3. De plus, Inmagic DB/TextWorks permet d'intégrer plus de 30 formats d'images en noir et blanc, en tons de gris ou en couleurs tels que TIFF, PCX, BMP et JPEG. Cependant, il faut savoir qu'aucune image n'est stockée dans une base de données ; seul le chemin d'accès de l'image est enregistré afin de la repérer, l'afficher et l'imprimer. Ainsi, tout cliché, figure, plan, schéma, texte numérisé, carte ou

autre illustration peut très bien être enregistré ailleurs que sur le disque dur de son micro-ordinateur (par ex., sur un disque optique compact).

Caractéristiques de la plupart des systèmes de repérage dits classiques (Sieverts et al., 1991), les enregistrements d'une base de données dans Inmagic DB/TextWorks sont structurés en champs de longueur variable. La taille de ces derniers est illimitée et s'adapte automatiquement suivant le volume d'informations stockées, facilitant ainsi l'insertion d'un résumé ou le texte entier d'un document. Jusqu'à 250 champs peuvent être définis (titre, auteur, date, numéro d'identification, etc.). Leur contenu peut être indexé par mots (*keywords*) ou par contenu complet (*term*), ce dernier cas étant approprié seulement pour de courts éléments d'informations comme la cote d'un livre ou le nom d'une compagnie. La possibilité de consigner plusieurs occurrences dans un même champ est une autre particularité du logiciel. Il est intéressant de noter qu'un outil de conversion, Inmagic DB/TextWorks Import Filter, permet d'importer dans une base de données des documents produits à partir de différents logiciels de traitement de texte, tels que Word, WordPerfect, Ami Pro ou Microsoft Write.

L'accès aux bases de données est très convivial puisqu'un écran d'accueil donnant la liste des différentes bases peut être défini. Il suffit pour l'utilisateur de cliquer sur l'intitulé de la base de données à laquelle il veut accéder pour l'ouvrir, en disposant alors du bordereau de recherche et des formats d'affichage et d'impression définis par défaut. Toutefois, ceci n'empêche pas tout utilisateur d'Inmagic DB/TextWorks de créer et d'utiliser ses propres bordereaux et formats. Caractéristique intéressante, le concepteur d'une base de données a le loisir d'en contrôler l'accès par des mots de passe, lesquels offrent aussi la possibilité de masquer le contenu de certains champs ou d'en empêcher les modifications par autrui. Il sera utile de créer un code d'accès transparent (*silent password*) afin que plusieurs utilisateurs puissent interroger une base de données protégée sans être toujours obligés d'écrire un mot de passe.

Une particularité avantageuse d'Inmagic DB/TextWorks est sa faculté d'établir des liens entre des bases de données, ce qui nous évite la saisie d'informations répétitives dans plusieurs fiches ou dans des bases de données différentes. De plus : "[End users] can search, display, sort, and print from any record that is linked, thus eliminating the need of opening separate databases to obtain information." (Kawamoto, 1996, p. 157). Prenons le cas d'une base contenant des fiches de produits et une seconde où sont consignés les profils et les coordonnées des fournisseurs. Grâce à un lien basé sur la correspondance du contenu d'un champ commun aux deux bases (ici, ce sera le nom du fournisseur), on peut accéder aux informations d'un fournisseur à partir de toute fiche d'un produit qu'il distribue. Les mises à jour effectuées dans la fiche du fournisseur se répercuteront dans les fiches de ses produits. Cette fonctionnalité d'Inmagic DB/TextWorks permet notamment de gérer les emprunts dans une bibliothèque (voir plus loin). Il est à noter que des modifications sont maintenant possibles d'une base de données à l'autre depuis la version 2.0 d'Inmagic DB/TextWorks.

Contrairement à ce que nous réservait Inmagic Plus pour DOS, la conception des formats de présentation est devenue un enchantement. Terminés les "@paragraph, line + 2, column 7 - 75, indent - 2" et autres "aveamt, line same 9, column 53 - 70, picture '#,###,###,##', begin '\$"'. Avec DB/TextWorks, il suffit de glisser et déposer les éléments d'informations sélectionnés dans de petits encadrés (*form boxes*) pour voir immédiatement le résultat final (c'est le *WYSIWYG drag-and-drop*). En plus des informations contenues dans les champs, un élément d'information peut être un titre, une instruction ou tout autre texte, une clé de tri, un résultat de calcul ou une variable (numéro de page, date, stratégie de recherche, nombre d'enregistrements repêchés, etc.). Ces éléments peuvent être placés dans un en-tête ou en pied de page. Le logiciel offre tous les outils nécessaires pour créer des formats pour différents besoins d'affichage et d'impression des données, soit pour quelques champs ou la totalité : descriptions catalographiques, inventaires de produits, états

financiers, fiches techniques, textes de procédures, etc. En outre, il est possible d'imprimer une large variété d'étiquettes et de fiches cartonnées de tout format. Et pour plus d'esthétisme, toutes les polices de caractères utilisées sous Windows sont disponibles, ce qui nous change de l'habituelle police Courier du DOS. On considérera le fait que le logiciel permet des sorties HTML, en plus d'ASCII et RTF.

Au niveau du repérage, Inmagic DB/TextWorks est très efficace. Le temps de recherche dépend de la puissance de la machine d'où on interroge, de la complexité des requêtes et de la taille de la base de données. Mais généralement, le repérage est instantané². Bien que le mode par commandes existe pour la formulation des équations de recherche, on lui préférera souvent la convivialité des bordereaux QBE (*Query by Example*) (Fig. 1). Ceux-ci affichent des zones d'où l'on peut chercher dans un ou plusieurs index à la fois et des boutons sur lesquels on clique pour déterminer les relations booléennes (**AND**, **OR**, **NOT**) entre les zones. Il est avantageux de pouvoir concevoir des bordereaux personnalisés qui rassemblent les clés d'accès les plus utiles et des instructions, ce qui est salutaire pour un catalogue en ligne (OPAC). Les classiques opérateurs booléens & (et), / (ou), ! (sauf), de proximité (w#, p#), de comparaison et d'intervalle (=, >, <, <=, >=, :) sont utilisés à même les zones de recherche des bordereaux. La troncature à droite est possible, mais pas celle de gauche, laquelle permettrait des recherches sur des terminaisons. On regrettera en outre l'absence de masque (cf. re?ard). Néanmoins, tout utilisateur se réjouira de la possibilité de butiner et de sélectionner directement ses critères de recherche dans les index (Fig. 1). Lors de l'affichage des résultats, les éléments recherchés (mots, expressions ou contenu complet de champs) peuvent être mis en évidence en vidéo inversé et/ou en couleur et il est intéressant de pouvoir naviguer d'un élément à l'autre dans un document de grande taille. La barre d'outils présente des icônes pour se déplacer entre les enregistrements, effectuer un tri en ordre croissant ou décroissant, éditer, omettre certaines notices d'un ensemble, sauvegarder ses résultats et imprimer.

Tout tri ou affichage peut être interrompu par un bouton STOP au bas de l'écran. Soulignons que l'on peut spécifier jusqu'à cinq niveaux de tri : par ex., premier tri par unité administrative pour des correspondances, puis par expéditeur de la lettre, par date, par destinataire, etc.

Des tâches bien documentées

Inmagic DB/TextWorks est un produit très flexible puisque la structure d'une base de données n'est pas prédéfinie, rendant le logiciel adaptable à bon nombre de situations pour répondre à différents besoins documentaires. Cette grande souplesse a néanmoins son revers puisque la structure doit être entièrement configurée par le concepteur de la base. Qui plus est, les formats d'affichage et d'impression et les bordereaux de recherche et de saisie sont aussi à définir, à moins de se contenter des formats de base offerts. Pour assurer le succès d'une telle entreprise, Inmagic, Inc. nous livre avec DB/TextWorks un manuel d'une très grande qualité. En maîtrisant bien son contenu, on peut concevoir et gérer des bases de données textuelles avec une grande autonomie sans avoir à disposer de compétences informatiques particulières. Écrit clairement, bien organisé et exhaustif, le manuel comprend une table des matières, un index pertinent et un glossaire pour nous seconder dans notre implantation. De nombreuses illustrations complètent l'ensemble. Des annexes sont consacrées à un rappel des principes de la navigation dans Windows, aux types de fichiers dans DB/TextWorks³, ainsi qu'à la conversion des bases de données conçues avec la version DOS précédente (cf. Inmagic Plus). Des échantillons de bases de données sont aussi fournis pour se familiariser avec le logiciel. En plus du manuel, une aide en ligne est offerte. Une variante permet de se déplacer dans un menu ou sur la barre d'outils pour obtenir les détails pertinents à une fonction.

La conception d'une base de données exige de la planification et nous amène à nous poser un certain nombre de questions dont les réponses ont des incidences sur la struc-

Encadré 1 : Identification du produit

Inmagic DB/TextWorks 2.0

Environnements informatiques
Windows 3.x, Windows 95 et
Windows NT

Éditeur

Inmagic, Inc.
800 West Cummings Park
Woburn, MA 01801
États-Unis

Tél. : (617) 938-4442

Fax : (617) 938-6393

Adresse électronique

(vente) : sales@inmagic.com,

(support technique) : support@inmagic.com

Site Web : <http://www.inmagic.com>

Site FTP : <ftp://ftp.inmagic.com/pub/inmagic>

Forum : inmagic-users@netcom.com

Distribution au Canada

Phipps & Associates, Inc.

RR#3, 52 Bridlepath

Guelph (Ontario)

N1H 6H9

Canada

Tél. : (519) 836-9328

Fax. : (519) 836-2623

Prix (\$ CAN) *

1 100 \$ monoposte

4 050 \$ (5 usagers)

6 300 \$ (10 usagers)

100 \$ (démonstration, 50 documents
maximum par base)

550 \$ DB/SearchWorks

2 025 \$ (5 usagers)

3 150 \$ (10 usagers)

10 500 \$ (50 usagers)

350 \$ Import Filter

210 \$ Library Guide (si acheté avec
DB/TextWorks sinon 315 \$)

Manuel d'utilisation inclus

*Ces prix n'incluent pas les taxes et les frais de livraison. Soulignons aussi que les licences réseau se basent sur le nombre d'utilisateurs simultanés.

ture : Quels sont les documents et les informations à traiter? Quels sont les besoins des utilisateurs en termes de clés d'accès pour la recherche, de formats d'affichage et d'impression? Quels champs doivent par conséquent composer les enregistrements? Des bases de données distinctes sont-elles plus pertinentes? etc. Définir la structure d'une base de données implique de déterminer tout particulièrement la liste des différents champs, leurs modes d'indexation (*term et/ou word*), l'ordre de tri des enregistrements, la liste des mots vides, les mots de passe et les contrôles de contenu. Les types de champs possibles sont variés : texte, nombre, chiffre unique (généralisé automatiquement par le système), résultat de calcul, date, date du jour et heure de la saisie (inscrites automatiquement par le système), date calculée, code (lorsque les majuscules et la ponctuation sont significatives lors d'une recherche ou d'un tri, ce qui est le cas pour les composés chimiques par exemple), image (plus précisément le nom du fichier et le chemin d'accès), lien, cote de la classification décimale universelle (UDC) et numéro d'identification automatique (pertinent pour les séries alphanumériques). Du côté des contrôles de contenu, on peut spécifier un champ obligatoire, une entrée unique, une seule occurrence, limiter le contenu à un type, à certaines valeurs, à un format (cf. masques) ou aux items d'une liste d'autorité. Au besoin, on peut passer outre un contrôle de contenu lors de la saisie. Il est important de noter que la configuration initiale d'une base de données peut être modifiée. On pourra ainsi ajouter ou effacer un champ, transformer son étiquette, redéfinir l'indexation, modifier les contrôles de contenu, etc. Il convient d'indexer tous les champs susceptibles d'offrir des clés d'accès car la recherche dans les champs non indexés n'est pas possible.

Par ailleurs, il est pertinent de mentionner qu'Inmagic DB/TextWorks dispose de nombreux atouts qui facilitent et accélèrent la saisie des enregistrements dans une base de données. Citons par exemple les *record skeletons*, qui sont des ébauches de notices prédéfinies constituées chacune par un ensemble d'informations qui apparaissent automatiquement dans le bordereau de saisie

d'un nouvel enregistrement. On peut aussi compléter un champ à partir d'une liste d'autorité, copier un enregistrement précédemment saisi et semblable au nouveau, importer des notices (en totalité ou en partie) provenant d'autres bases de données, copier-coller, etc. En outre, définir des caractères de substitution est avantageux pour l'écriture de longs intitulés : par ex., « Salle de documentation (CS-25) » s'inscrit automatiquement dans un bordereau en tapant « cs25 ». Les modifications et l'effacement en lot sont permis, mais il est important de souligner qu'un enregistrement détruit ne peut pas être récupéré. Dans ce contexte, le *log file* qui donne la liste de tous les changements effectués est fort précieux. Il convient de favoriser l'option d'indexation différée pour éviter un ralentissement trop marqué au fur et à mesure de la croissance d'une base de données de grande taille.

Côté support, Inmagic, Inc. est difficile à surpasser. Il existe un numéro de téléphone et un numéro de télécopieur pour obtenir de l'aide gratuitement (Encadré 1). Il est aussi possible de communiquer avec la compagnie par courrier électronique (support@inmagic.com). Pour les plus exigeants, un "PrioryONE Telephone Support" existe. De plus, le forum INMAGIC-USERS (inmagic-users@netcom.com) est mis gracieusement à la disposition de tout usager internaute pour communiquer avec d'autres utilisateurs afin de poser des questions et partager leur expérience et leurs trucs relatifs aux produits Inmagic. Des solutions à des problèmes éprouvés sont le plus souvent demandées. Tout participant bénéficie alors, au minimum, du secours d'un employé de la compagnie pour résoudre le problème qu'il soumet au forum. La personne qui assure actuellement l'assistance sur Internet effectue un travail exceptionnel. Très compétente et efficace, les solutions qu'elle propose sont claires et complètes. Il convient de souligner que peu importe le moyen utilisé (téléphone, fax, courrier électronique, forum), on obtient de l'assistance rapidement. Par ailleurs, on se réjouira qu'Inmagic, Inc. ait pensé joindre à DB/TextWorks une base de données des solutions et des causes relatives aux messages d'erreurs qui peuvent s'afficher lors de l'exploitation du produit.

Utilisation en bibliothèque

Les professionnels de l'information documentaire constituent une portion significative des 30 000 usagers d'Inmagic, Inc. actuellement dans le monde. On ne s'en étonnera pas puisque la compagnie a d'abord conçu ses produits pour les petites et moyennes bibliothèques. Les logiciels ont toutefois sensiblement évolué pour conquérir de nouveaux marchés et cette convoitise se reflète dans les nouvelles fonctionnalités d'Inmagic DB/TextWorks. Mais comme conséquence, Inmagic, Inc. ne s'est-elle pas trop éloignée de ses intérêts bibliothéconomiques premiers? Qu'on se rassure : comme il existait le "Library Guide" pour la version DOS du logiciel (Inmagic Plus), on peut désormais acquérir la trousse DB/TextWorks Library Guide pour la version Windows, laquelle contient huit structures de bases de données prédéfinies et plus de 200 formats d'affichage, d'édition, de recherche et d'impression pour gérer les activités traditionnelles en bibliothèque : acquisitions, catalogage, gestion des prêts, recherche, prêt entre bibliothèques (PEB) et contrôle des périodiques. "Most of the routine tasks of library management are addressed with the Library Guide and integrated in an easy-to-learn and easy-to-use package". (Combs, 1996, p. 267). Examinons cela plus en détails.⁴

Au préalable, il est nécessaire de posséder Inmagic DB/TextWorks pour être en mesure d'exploiter la trousse pour bibliothèques. Deux méthodes de gestion sont alors proposées. La première, l'approche LIBRARY, est appropriée pour un(e) bibliothécaire travaillant seul(e) (cf. *one-person library*) et permet d'accomplir la majorité des tâches à partir d'une seule base de données. La seconde, l'approche CATALOG, est cependant conseillée lorsque les différentes fonctions (acquisition, catalogage, prêt,...) sont réparties entre plusieurs employés d'une bibliothèque. Le système est alors constitué de sept bases de données intégrées : CATALOG, SERIALS, LOANS, BORROWER, SUPPLIER, ILL et ILLENDER (Tableau 1). Cette approche exploite au maximum les

Tableau 1 : Structures de bases de données proposées dans la trousse Inmagic DB/TextWorks Library Guide pour la gestion d'une bibliothèque.

Approche pour un(e) bibliothécaire LIBRARY Une seule base de données pour les acquisitions, le catalogage, les recherches, gérer les prêts et contrôler les périodiques.
Approche pour plusieurs employés CATALOG Renferme les notices catalographiques de tous les documents de sa bibliothèque. En plus de servir d'OPAC, il permet de retracer les informations relatives aux commandes lors des acquisitions. SERIALS Dédiée au contrôle des périodiques et aux autres publications en série : Kardex, réclamation de numéros manquants, routage. LOANS Utilisée pour consigner les emprunts de documents et les retours. Permet de gérer les prêts lorsque la base de données est combinée à CATALOG et à BORROWER. BORROWER Renferme les informations relatives aux usagers. La base est combinée à CATALOG et à LOANS pour la gestion des prêts. SUPPLIER Contient les noms et les coordonnées des fournisseurs. Combinée CATALOG et à SERIALS pour les rappels et les acquisitions. ILL Utilisée pour consigner les transactions relatives au prêt entre bibliothèques (PEB). Combinée à ILLENDER. ILLENDER Reliée à ILL pour la gestion des requêtes de PEB. Contient les noms, les coordonnées et les politiques des institutions prêteuses.

avantages que procurent les bases de données liées. En effet, chaque base de données est jointe à une ou plusieurs autres, comme celle des prêts l'est au catalogue et à la base des usagers. "The Library Guide [...] accomplishes the linking [...] in a way that is nearly transparent to the user ; [...] allows the library professional to concentrate on the tasks of managing the library rather than on the details of entering and manipulating data" (Combs, 1996, p. 267). Les structures et les formats proposés dans la trousse pour

bibliothèques sont prêts à l'emploi mais il faut souligner que ces modèles sont très flexibles et peuvent être redéfinis pour répondre spécifiquement aux besoins de chaque bibliothèque. On peut en outre effacer des champs inutilisés ou traduire et réorganiser les informations des divers écrans.

Des menus d'accueil distincts sont prévus pour servir d'OPAC pour les usagers ou pour constituer l'interface de travail des employés. L'écran accessible par les clients

comprend un mot de bienvenue, des instructions, ainsi que les intitulés des clés d'accès pour effectuer des recherches par auteur, par sujet, par titre ou dans plusieurs champs. Il suffit de cliquer sur le type de recherche voulu pour accéder au bordereau QBE pertinent. L'écran de gestion présente quant à lui les six groupes d'activités suivants : Catalogage (Général, Articles de périodiques, Revues, Autres publications en série, *Cross references*) ; Recherche (Différents champs) ; Commande (Général, Articles de périodiques, Revues, Autres publications en série, Réception, Ajout d'un fournisseur) ; Contrôle des périodiques (Configuration, Kardex, Routage, Réclamation d'un numéro manquant) ; Prêt (Emprunt, Retour, Ajout d'un nouvel usager) ; Prêt entre bibliothèques (Transaction, Ajout d'un fournisseur). En enregistrant un prêt dans le système, la date de retour est automatiquement calculée. Combs (1996) mentionne cependant certaines lacunes au niveau du module de prêt : "Calculation of overdue fines and the management of a cash drawer are not provided [...] and variation in loan periods is done manually rather than by item type, item location, or patron type" (p. 272). Sachons néanmoins qu'un lecteur de codes à barres peut être employé. Du côté de la saisie des enregistrements, des notices en format MARC peuvent être téléchargées si l'on dispose du "MARC record adapter". Enfin, notons que la gestion de thésaurus fait cruellement défaut. Mais des échanges dans le forum électronique INMAGIC-USERS laissent présager qu'Inmagic, Inc. va mettre la main à la pâte pour nous livrer cette fonctionnalité sous peu.

Conclusion

Inmagic DB/TextWorks est un produit très performant, autant sur un micro-ordinateur monoposte qu'en réseau local. Il intègre intelligemment les avantages des systèmes de repérage en texte intégral (indexation, repérage instantané, champ de longueur illimitée) et toute la flexibilité des bases de données structurées (tri, mise en forme, etc.). Inmagic, Inc. a fabuleusement réussi le passage de son classique pour DOS, Inmagic Plus, vers l'environnement Windows de

DB/TextWorks. En prime, elle nous a fourni de nouvelles fonctionnalités, notamment les liens entre les bases, la gestion des images couleurs, la mise en forme sur le principe du glisser-déposer (*WYSIWYG drag-and-drop*) et les sorties HTML. Au bibliothécaire, on conseillera Inmagic DB/TextWorks pour la gestion d'une "one-person library" ou d'un centre de documentation spécialisé. Dans une bibliothèque de plus grande importance, la trousse DB/TextWorks Library Guide s'avère être un outil précieux en proposant des modèles de bases de données adaptés aux différentes fonctions : acquisitions, catalogage, prêt, OPAC, contrôle des périodiques et PEB. Déplorons seulement que la gestion de thésaurus n'est pas encore intégrée au produit. Certains grands producteurs de systèmes intégrés de gestion de bibliothèques auraient avantage à s'inspirer de la convivialité d'Inmagic.

Les points remarquables

- Grande flexibilité dans la conception des bases ;
- Puissance de repérage ;
- Convivialité des interfaces (menu d'accueil, bordereaux de recherche QBE, butinage dans les index, "WYSIWYG drag-and-drop design", etc.) ;
- Excellence de la documentation et du support technique.

Les points faibles

- Gestion de thésaurus absente ;
- Logiciel disponible en anglais seulement.

Notes

1 - Avant octobre 1992, Inmagic Plus s'appelait plus simplement Inmagic. La mise à niveau du logiciel vers Inmagic Plus résulte de l'intégration de SearchMagic, l'interface d'interrogation.

2 - Inmagic, Inc. avance que le délai d'attente est de moins d'une seconde sur un micro-ordinateur 80486DX/33 lors d'une recherche par mot clé dans une base de données de 100 000 enregistrements.

3 - Le manuel contient entre autres des directives précises et on ne peut plus judicieuses sur la sauvegarde des divers composants de ses bases de données.

4 - À défaut de ne pas avoir eu le loisir de tester la trousse d'Inmagic, Inc. pour les bibliothèques, cette section s'inspire en partie du compte rendu de Combs (1996), en plus de documents publicitaires.

Références

- Combs, Joseph Jr. 1996. « The Inmagic DB/TextWorks Library Guide : A model for automating your library », *Library Software Review*, vol. 15, no 4 (Winter), pp. 265-276.
- Ellingen, Dana. 1996. « Inmagic DB/TextWorks : A Windows "textbase" with images », *Database*, vol. 19, no 2 (April/May), pp. 46-51.
- Inmagic, Inc. 1996. *Textbase Software : The Convergence of Database and Text Retrieval Technology*. Woburn (Massachusetts) : Inmagic, Inc. [<http://www.inmagic.com/presskit/white.html>].
- Kawamoto, Chizuko. 1996. « Textbase linking with Inmagic DB/TextWorks », *Library Software Review*, vol. 15, no 3 (Fall), pp. 153-157.
- Merilees, Bobbie et Sari Bercovitch. 1995. « Canadian installations of integrated library systems, 9th annual survey », *Felicitier* (June), pp. 18-24.
- Sieverts, E. G. ; Hofstede, M. ; Haak, Ph. H. ; Nieuwenhuysen, P. ; Scheepsma, G. A. M. ; Veeger, L. et G. C. Vis. 1991. « Software for information storage and retrieval tested, evaluated and compared. Part II - Classical retrieval systems », *The Electronic Library*, vol. 9, no 6 (December), pp. 301-316.
- Veccia, Susan H. 1993. « INMAGIC Plus for libraries : It's a Library-in-a-box! », *Database*, vol. 16, no 5 (October), pp. 44-55.

Les produits DRA: Une évolution sans révolution



Votre bibliothèque

virtuelle.

Grâce à notre serveur Web, les surfeurs pourront consulter votre propre catalogue. En établissant des liens URL, DRA Web convertit votre catalogue de bibliothèques en fichier multimédia et permet à l'utilisateur de se déplacer directement aux adresses Internet, préalablement encodées dans vos notices bibliographiques. DRA continue de dominer l'industrie avec son serveur Web - Z39.50 intégré.

Soyez partout

à la fois!

Faites une recherche simultanément dans plusieurs bases de données. Grâce au module de recherche le plus sophistiqué qui soit retrouvez citations, plein texte, images et son. Fusionnez les résultats de votre recherche en un catalogue collectif virtuel, éliminant toute duplication possible. Bénéficiez de la norme Unicode pour afficher vos résultats avec une interface multilingue (anglais, hébreu, russe, chinois, etc.) simultanément, sur un même écran.



Un jeu

d'enfant!

Compatible avec la norme Z39.50, DRA Kids ne requiert aucune base de données spécifique à chaque poste de travail. Facile d'utilisation et doté d'une interface graphique où les icônes sont colorées et la recherche intuitive, DRA Kids est une façon simple, efficace et agréable d'effectuer une recherche. Vous verrez... vos jeunes abonnés n'en décrocheront plus!



Le monde

à votre portée

DRA Net offre un accès réseau transparent aux index de périodiques, aux sources de catalogage, aux autres bibliothèques et plus encore. Faites bénéficier vos usagers d'un service Internet complet en plus de leur offrir un accès, par le biais de votre abonnement, aux bases de données du Library of Congress et ERIC.

DRA Information, Inc. combine le talent et savoir-faire de MultiLIS, système d'automatisation par excellence au Canada, à Data Research Associates, système de choix de la majorité des grandes bibliothèques en Amérique du Nord. Nous travaillons ensemble à une nouvelle génération de produits pour le bénéfice de tous nos clients. DRA Information Inc. - Un brillant avenir pour les bibliothèques québécoises et canadiennes.



Pour vous, depuis 20 ans.
Avec vous, pour 20 années encore.

E-Mail: MultiLIS@dra.com
Web: <http://www.dra.com/>
Phone: 800-884-9330

DRA

DRA Information, Inc.

Le discours sur la lecture et l'évolution des bibliothèques publiques au Québec de 1850 à 1950¹

Réjean Savard
Professeur agrégé

École de bibliothéconomie
et des sciences de l'information
Université de Montréal

Historique

On décèle peu d'évolution dans le discours concernant la lecture et la bibliothèque au Québec entre 1850 et 1950, celui-ci passant d'un intégrisme religieux assez primaire à un conservatisme moral plutôt prudent. Vers le milieu du XIX^e siècle, on assiste à une percée du libéralisme où la lecture et les bibliothèques tiennent une place importante. Mais l'idéologie ultramontaine et conservatrice prend rapidement le dessus. Le discours qui prévaudra pendant plusieurs années permet de démontrer comment la lecture et les bibliothèques sont surtout considérées comme une source de relâchement des mœurs. Au début du XX^e siècle on constate un léger glissement dans le discours : on attaque moins les bibliothèques et davantage les « mauvaises lectures ». Cette période est également marquée par le long débat sur la création de la Bibliothèque municipale de Montréal. L'article démontre que le schéma discursif est étroitement lié à l'évolution des bibliothèques publiques au Québec, et que ce n'est qu'avec la Révolution Tranquille que celles-ci prendront enfin leur envol.

The Discourse on Reading and the Evolution of Public Libraries in Québec from 1850 to 1950

Little evolution is evident in the discourse concerning reading and the library in Québec between 1850 and 1950, having gone from a fairly basic religious fundamentalism to a rather cautious moral conservatism. In approximately the mid-19th century, there is a brief period of liberalism during which time reading and libraries are considered to be important. However, ultramontane and conservative ideology quickly come to the fore. The discourse which prevails for a number of years shows how reading and libraries are considered to be above all a source of declining moral standards. At the beginning of the 20th century, there is a slight shift in the tone of the discourse: "bad books" are attacked more than libraries. This period is also characterized by the lengthy debate on the creation of the Municipal Library of Montreal. The article demonstrates that the discursive schema is closely tied to the evolution of public libraries in Québec and that it is only with the advent of the Quiet Revolution that public libraries finally come into their own.

L'histoire est parsemée d'événements qui viennent continuellement modifier sa route. Ces événements eux-mêmes ne sont pas étrangers au discours qui est tenu de part et d'autre. La parole, surtout celle qu'on inscrit sur le papier, influence toujours le cours des choses. Le développement des bibliothèques ne fait pas exception à cette règle et si plusieurs considèrent que la lecture publique au Québec est toujours en retard par rapport à ses voisins, nul doute que le discours qui a été tenu par le passé y est pour quelque chose.

C'est dans cet esprit qu'a été amorcé il y a quelques années un projet de recherche visant à analyser le discours concernant la lecture et la bibliothèque publique comme institution au Québec.² Par discours, nous entendons ici l'ensemble des messages écrits tenus pour significatifs d'une idéologie ou d'un état des mentalités à une époque, concernant dans ce cas-ci la lecture. La

méthodologie utilisée est celle de l'analyse du discours combinée à l'analyse de contenu. Cette approche reflète l'opinion de plusieurs auteurs qui ont proposé un élargissement de l'analyse de discours au-delà des critères strictement linguistiques (Guillhaumou, Maldidier et Robin, 1994). La recherche s'inspire directement du travail de Chartier et Hébrard (1989) qui ont publié une analyse du discours sur la lecture en France de 1880 à 1980 selon la même approche.

Cet article présente les résultats sommaires de l'analyse pour la première partie de la période couverte par le projet, soit celle de 1850 à 1950. Cette première période correspond aux premiers pas de la bibliothéconomie publique au Québec. Elle est donc caractérisée par un discours institutionnel éclaté : il n'y avait pas à l'époque de profession bien constituée, donc pas de revues professionnelles. Les premières associations et la première école de bibliothéconomie francophones n'ont été

fondées qu'à la fin de cette période. La constitution du corpus pour l'analyse présentait donc quelques difficultés. Il fallut se replier principalement sur les journaux et les revues qui bien sûr n'étaient pas indexés, de même que sur quelques monographies. Ces dernières furent identifiées grâce aux catalogues de bibliothèques. Quant aux articles de journaux ou de revues, ils furent repérés d'abord à partir des citations des auteurs ayant déjà publié sur la question, puis en feuilletant page par page certains titres qui nous apparaissaient plus significatifs, et en ciblant des périodes où nous savions que les bibliothèques avaient fait l'actualité. La collecte fut néanmoins assez fructueuse car la question de la lecture et des bibliothèques suscita de nombreux débats dans les journaux et les revues. Les éléments du corpus ont été analysés en fonction d'une même grille et inventoriés dans une base de données tournant sous FileMaker Pro (Clariss). Pour cette première période, 220 textes pertinents ont été identifiés.

De 1850 à 1900

Le développement des bibliothèques publiques en Amérique du Nord ne commence vraiment qu'au milieu du XIX^e siècle. C'est à cette époque que sont fondées les premières bibliothèques « gratuites » en Nouvelle-Angleterre (*"free libraries"*) et que sont adoptées un peu plus tard les premières législations et les premiers règlements concernant la lecture publique, donnant lieu à ce qu'il a été convenu d'appeler le *"Public Library Movement"*. Cette croisade pour la lecture publique fut menée par plusieurs leaders, notamment par le mécène Andrew Carnegie, le roi de l'acier, qui a financé plus de 2500 projets de construction de bibliothèques, autant aux États-Unis qu'au Canada anglais. En Ontario, 135 bibliothèques ont bénéficié des largesses de Carnegie.

Le Canada anglais a donc aussi été partie prenante de ce phénomène et on a également développé pendant cette période un réseau efficace de lecture publique, qui il faut le rappeler ici, relève de la compétence des provinces et non de l'État central. En 1882, la province de l'Ontario adopte sa loi des

bibliothèques publiques restée depuis un modèle en raison des garanties et des protections qu'elle offrait aux bibliothèques, comme par exemple la gratuité des services et une certaine autonomie de gestion grâce à leur rattachement à des conseils d'administration formés de représentants des citoyens (*"boards of trustees"*). La Colombie-Britannique (1891), la Saskatchewan (1906) et l'Alberta (1907) suivront par la suite l'Ontario en adoptant leurs propres législations sur les bibliothèques publiques.

Pendant ce temps au Québec, la situation est assez différente. D'une part, la communauté anglophone, proportionnellement plus nombreuse à cette époque, s'aligne sur le mouvement nord-américain et réclame son propre réseau de lecture publique. D'autre part, chez les francophones, plusieurs esprits libéraux commencent également à demander des bibliothèques publiques selon le modèle anglo-saxon. Mais ils allaient se heurter au mur de l'intransigeance de l'Église catholique : à cette époque, celle-ci dispose peu à peu ses pièces sur l'échiquier de l'éducation et de la culture, deux mondes qu'elle allait bientôt contrôler à presque cent pour cent, et ce pour de très nombreuses années.

Dans ce contexte, l'événement le plus important de cette période est sans contredit la création de l'Institut canadien de Montréal et de sa bibliothèque. Fondé en 1844, il devra fermer ses portes en 1880, après une lutte épique entre les membres de l'Institut et les ultramontains inspirés principalement par Monseigneur Bourget, évêque de Montréal.

Il faut dire que la bibliothèque de l'Institut avait adopté une mission très moderne de la bibliothèque publique, très proche en fait de celle décrite un siècle plus tard dans le Manifeste de l'Unesco et de l'IFLA : l'Institut canadien se voyait comme un service d'animation culturelle, d'information et de lecture accessible à tous et à toutes sans aucune censure. Félix Vogeli, dans un journal datant des débuts de l'Institut, expliquait assez bien cette mission : « Une bibliothèque est une collection des oeuvres de l'esprit humain ; on n'a pas plus le droit d'exclure un

ouvrage mauvais que le naturaliste n'a le droit de rejeter de son casier une plante sous le prétexte qu'elle est venimeuse. » (L'Ordre, 17 mars 1862). Bien que cette façon de voir la bibliothèque publique était déjà en vigueur à cette époque ailleurs en Amérique du Nord, celle-ci était tout à fait novatrice au Québec, et pour le moins osée aux yeux de plusieurs.

En plus des livres, l'Institut offrait à ses membres une salle de périodiques et de journaux fort bien garnie avec des abonnements provenant d'Europe et des États-Unis. L'Institut est également célèbre pour ses conférences qui s'y déroulaient régulièrement, conférences dont la diversité des sujets traités démontait un esprit libéral.

La réaction de l'Église catholique ne tarda pas. S'appuyant sur la philosophie ultramontaine importée d'Europe, le clergé et ses disciples condamnent immédiatement le libéralisme de l'Institut, qu'on perçoit comme une source de corruption des moeurs. Cette condamnation s'accompagne d'une stratégie à triple volet. Premièrement, l'Église investit carrément le domaine de l'édition commerciale et de la librairie. Jean-Louis Roy (1981) explique qu'en 1889, elle contrôlait « la moitié des maisons d'édition des manuels scolaires et plus de 40% des maisons d'édition de librairie-grossiste. »

Deuxièmement, on crée immédiatement un réseau de bibliothèques « paroissiales », petites bibliothèques administrées par des bénévoles et contrôlées par le curé dans chaque paroisse. Le catalogue de la bibliothèque paroissiale, souvent publié, comportait en général une description de la nature et des buts de celle-ci, souvent rédigée selon la même formulation :

« (...) [la bibliothèque] doit être, à la fois, une oeuvre de préservation morale, une oeuvre d'édification intellectuelle et une oeuvre d'honnêtes récréations (...) En d'autres termes, son but, c'est de promouvoir le goût des saines lectures ; de combattre l'impiété, en opposant aux livres dangereux des livres conformes en tous points aux dogmes de la religion ; de conserver les bonnes moeurs, en opposant aux livres corrupteurs des livres

d'une irréprochable moralité ; de faciliter l'instruction, en ménageant aux familles et aux individus des lectures variées, agréables et solides. » (Bibliothèque de la paroisse Ste-Anne. **Règlements et catalogue**, 1898)

Inutile de préciser qu'il n'entraînait dans ces bibliothèques que des ouvrages inoffensifs, ce qui signifie très peu de romans, la plupart des auteurs à la mode étant proscrits par Rome dans son *Index librorum prohibitorum*. On a dénombré au Québec jusqu'à plus de trois cents de ces bibliothèques, dont quelques-unes existent encore aujourd'hui. On s'accorde en général pour dire que ce système, s'il a été efficace quant au contrôle des lectures par les Canadiens français, ne l'a pas du tout été quant au développement des habitudes de lecture.

Et enfin, troisième volet de cette stratégie de l'Église catholique, une campagne s'organise afin de forcer l'Institut canadien à fermer ses portes. Cette dispute opposant libéraux et ultramontains se concrétise particulièrement au niveau du discours. Discours oratoire à l'église sans doute, mais dont nous ne gardons que peu de traces, mais discours aussi dans les journaux de différentes tendances à l'époque et autres publications. Ainsi, à titre d'exemple, Jules-Paul Tardivel s'affirme comme un ennemi juré des bibliothèques auxquelles il consacre plusieurs articles, où il tient ce genre de propos : « *La saine lecture développe l'esprit comme la saine nourriture soutient le corps. Mais de même qu'il ne faut que quelques grains de poison dans un pain pour le rendre impropre à nous servir d'aliment, de même aussi un seul mauvais livre dans la bibliothèque constitue un très grave péril* » (*La Vérité*, 3 janvier 1891).

Les libéraux, au début surtout car cela deviendra périlleux pour eux par la suite, se défendent avec des discours tout aussi enflammés. Arthur Buies est l'un des plus célèbres et c'est ainsi qu'il analysait les conséquences de la lutte ultramontaine : « (...) [nous] croupons dans la plus honteuse ignorance et la plus servile sujétion à un pouvoir occulte que personne ne peut définir, mais que l'on sent partout, et qui pèse sur toutes les têtes » (*Lettres sur le Canada*, 1864).

On constate que le pouvoir ecclésiastique détient effectivement des leviers considérables. Ainsi, Monseigneur Bourget parvient à obtenir la condamnation officielle de l'Institut canadien, condamnation confirmée par Rome en 1869. Et lorsqu'un membre important de l'Institut, Joseph Guibord, un imprimeur montréalais, meurt en 1869, l'Église lui refuse une sépulture en cimetière catholique. L'affaire ira en procès et, deviendra célèbre : au bout du compte, six ans plus tard, après une série d'appels ayant été menés jusqu'au Conseil privé de Londres, l'Église a dû céder et permettre au citoyen Guibord d'être enseveli au cimetière de la Côte-des-Neiges selon le rite catholique.

Mais durement affaibli et ne survivant pour ainsi dire que pour la cause Guibord, l'Institut canadien fermera définitivement ses portes en 1880. Ce sera un coup dur pour la lecture publique. Comme le signale Louis-Georges Harvey (1995, p. 144), « (...) le mouvement libéral fut écrasé, (...) La contre-offensive ultramontaine fut cependant décisive. » Les libéraux qui restent n'oseront plus s'afficher et encore moins défendre l'idée de la bibliothèque gratuite, ouverte à tous, sans censure.

Ainsi, Honoré Mercier, futur premier ministre du Québec, qui avait présenté en 1883 un projet de loi sur les bibliothèques publiques semblable à celui de l'Ontario, devra retirer ce projet devant la levée de boucliers qu'il avait suscité. En 1890 alors qu'il est au pouvoir, il fait adopter une loi qui autorise l'établissement de bibliothèques publiques (Gallichan, 1994). Mais il s'agit là d'une loi beaucoup plus timide que le projet précédent : elle se contente de permettre l'établissement des bibliothèques publiques ou municipales. Mercier répondait ainsi aux besoins des anglophones du Québec qui réclamaient une telle loi, mais celle-ci ne permettra aucunement de favoriser le développement de la lecture publique comme l'avait fait la loi ontarienne pour les voisins des Québécois.

De 1900 à 1930

En ce qui a trait à la bibliothéconomie québécoise, le siècle commence pour ainsi dire

avec la tenue à Montréal en juin 1900, du congrès annuel de l'American Library Association. Ce congrès est déjà un événement important, mais celui de Montréal attirera une foule record, soit 450 personnes. Mais qu'on ne s'y trompe pas, il s'agit là d'un événement exclusivement anglophone. Le congrès a lieu à l'Université McGill et on y trouve aucun conférencier francophone, de même qu'on ne retrace presque aucune allusion au fait français dans les comptes rendus du congrès. La tendance des anglophones et des francophones à vivre dans deux sociétés distinctes était donc déjà présente au début du siècle, du moins en ce qui concerne les bibliothèques.

Peu de véritables bibliothèques publiques desservant des communautés francophones ont vu le jour au Québec entre 1850 et 1930 (Fig. 1), à l'exception des bibliothèques paroissiales dont nous avons parlé plus tôt. En fait, au début du XX^e siècle la lutte de l'Église catholique contre le libéralisme ne diminue en rien et celle-ci est d'autant plus efficace qu'il n'y a pour ainsi dire aucune opposition. Il existe sans doute à l'époque des esprits libres qui pensent différemment, mais comme le pouvoir de l'Église est si fort qu'il peut ruiner une vie¹, peu d'individus vont oser afficher en public ce genre de conviction, et ce jusqu'aux années qui précéderont la Révolution Tranquille.

Figure 1 - Nom et dates de création des premières bibliothèques publiques au Québec de 1850 à 1930

* Fraser Institute	1885
Knowlton (devenue Lac Brôme)	1894
Westmount	1899
Waterloo	1900
Municipale de Montréal	1902
** Bibliothèque St-Sulpice	1915
Shawinigan	1923

* Bibliothèque de souscription anglophone

** Bibliothèque ouverte au grand public mais de juridiction privée (communauté religieuse)

En fait, le combat des ultramontains se poursuit de plus belle au début du XX^e siècle. L'usage de la métaphore est répandu et très souvent l'effet des mauvaises lectures est comparé à un empoisonnement, à des conserves frelatées, à des germes, etc. Par exemple, on compare souvent la bibliothèque à une « pharmacie spirituelle » où il est important de « ne pas y oublier quelques poisons subtils et mortels » (Aegidius Fauteux, sous le pseudonyme de M. France, *La Patrie*, 21 décembre 1906).

Quant au vocabulaire utilisé pour parler de l'effet pervers des livres, les auteurs ultramontains ne se gênent pas pour parler d'abomination, de corruption, d'enfer, de venin, d'immondices, de perversion, de péril, de poison, de propagande, etc. Et les adjectifs avec lesquels on qualifie les livres n'en sont pas moins négatifs : exécration, infect, immoral, malpropre, etc.

De la fin du XIX^e jusqu'au début du XX^e siècle, on peut presque qualifier le discours des ultramontains de discours intégriste. Ils ne souffrent aucune exception à leur recherche de la pureté de l'âme. Et bien souvent, de ce discours émergent des propos carrément hargneux, comme ce texte concernant le décès d'Émile Zola qui, comme on le constate, faisait partie des auteurs exclus par les ultramontains :

« Lundi dernier au moment où l'on s'y attendait le moins, le fameux romancier, Émile Zola, âgé de 52 ans seulement, mourait, soudainement asphyxié par la fumée d'un poêle, comme si Dieu avait voulu lui faire rentrer dans la gorge le dernier blasphème qu'il venait d'écrire (...) » (La semaine religieuse de Montréal, 11 octobre 1902).

Mais à partir de cette période en fait, on constate un léger glissement dans le discours des ultramontains. On attaque moins les bibliothèques et davantage les « mauvaises lectures ». On se méfie énormément de celles-ci car on réalise la force de l'acte de lire. Thomas Chapais (1913), dans une longue conférence donnée en octobre 1905, établit une apologie très instructive sur cette théorie opposant les bonnes et les mauvaises lectures :

« Mais, ni les uns ni les autres, nous ne sommes peut-être pas assez pénétrés de la nécessité pressante, urgente, vitale, de combattre le fléau des lectures mauvaises, et d'encourager, de pratiquer sans relâche l'apostolat des bonnes lectures. Il y a là une question sociale, nationale et religieuse, qui s'impose impérieusement à notre sollicitude et à nos réflexions. Vous avez sans doute réfléchi plus d'une fois à la formidable puissance du livre. Et vous avez souvent constaté par votre propre expérience quelle action extraordinaire il pouvait exercer sur notre pensée et sur notre cœur. (...) Ô puissance mystérieuse, puissance évocatrice et créatrice de sensations et d'impressions, puissance magique et parfois irrésistible du livre, qui d'entre nous ne l'a pas ressentie? (...) Le mauvais livre, le livre faux, le livre pervers, a accompli là son œuvre fatale, et déposé, dans les germinations du printemps, la larve meurtrière des fécondes efflorescences dont se serait couronné l'été. »

Mais on s'accorde aussi pour ne pas condamner toutes les lectures : « Ce n'est donc pas la religion qui va vous interdire l'agréable compagnie des livres. Elle vous met en garde seulement contre les mauvais livres. Ils sont pires que les mauvais amis. » (« Vos lectures », chronique du *Bulletin paroissial de Limoilou* (Québec) consacré à la Bibliothèque, décembre 1922).

Ce glissement dans le discours est peut-être explicable par le fait que Rome semble transmettre à ses évêques en ce début de siècle des messages invitant à un changement de stratégie : réalisant le pouvoir de la lecture, on semble maintenant s'aligner davantage vers une lutte des mauvais écrits par l'écrit. Yvan Cloutier (1995, p. 92) cite à cet égard le pape Pie X, dans un texte repris par le premier concile plénier de Québec en 1909 : « Il faut donc pour guérir les mots de notre temps employer des moyens qui soient appropriés à ses habitudes. C'est pourquoi aux écrits opposons les écrits ; aux erreurs propagées çà et là, la vérité : au poison des mauvaises lectures, le remède des lectures salutaires. »

De plus, il faut dire que la menace des bibliothèques publiques « laïques » incarnée par

l'Institut canadien a pour ainsi dire été écartée, notamment par le « succès » des bibliothèques paroissiales, ou plutôt de cette stratégie qui permettait de contrôler les lectures. On passe donc à une nouvelle phase stratégique qui consiste à dénoncer les mauvaises lectures et à en proposer de meilleures.

□ La Bibliothèque municipale de Montréal

Tout le début du siècle est également marqué par un débat interminable concernant la Bibliothèque municipale de Montréal. Pendant trente-six ans les journaux rendirent compte périodiquement de ce débat qui débuta en fait en 1880, au moment où l'Institut canadien qui fermait ses portes offrait à la Ville de Montréal une collection de plus de 10 000 volumes. Ce don fut refusé et la collection aboutit finalement au Fraser Institute. Vers 1900 l'opinion publique commence à s'intéresser à nouveau au projet. En mars 1901, le maire de Montréal sollicite l'assistance financière d'Andrew Carnegie. En 1902 on fonde officiellement la bibliothèque. Mais les adversaires traditionnels des bibliothèques, les ultramontains, refont surface et s'y opposent farouchement : « On peut donc prédire (...) que les contribuables de Montréal auront à payer 15 000 \$ par année pour entretenir au milieu d'eux un foyer d'infection mille, cent mille fois, infiniment plus redoutable que la petite vérole la plus maligne » (*La Vérité*, 21 juin 1902). De plus, Carnegie pose des conditions pour effectuer son don, notamment l'engagement de la Ville à développer des collections. L'administration municipale recule et refuse finalement le don qui aurait pu atteindre 150 000\$, une somme colossale pour l'époque.

Malgré tout, un pas a été franchi car l'idée d'une bibliothèque municipale fut officiellement entérinée par l'adoption d'un règlement municipal : une bibliothécaire est engagé et des documents sont achetés, surtout techniques et scientifiques. La bibliothèque s'installe en 1903 dans des locaux extrêmement modestes au centre-ville, la gestion étant déléguée à la Société Saint-Jean-Baptiste. Peu de temps après, la fréquentation étant

relativement élevée, il a fallu de nouveau aborder la question de la construction d'un édifice dédié à la bibliothèque. Un nouveau débat s'engagea en ce qui a trait à l'emplacement, et surtout à la pertinence de construire une « si grande bibliothèque ».

Mais le problème de fond derrière cette querelle sur la construction de la Bibliothèque municipale, c'était d'abord et avant tout la question du développement des collections. Compte tenu de l'opposition cléricale à une bibliothèque sans censure, qu'allait-on mettre sur les rayons pour éviter de froisser qui que ce soit? La réponse à cette question était connue : tout sauf du roman. Le roman était en effet perçu à l'époque au Québec comme extrêmement dangereux pour les mœurs. Comme l'écrivait Aegidius Fauteux lui-même, futur conservateur de la Municipale : « *Ce sont les romans qui constituent le principal danger d'une bibliothèque.* » (*La revue canadienne*, 1915, p. 553). L'Index condamnait en effet la plupart des romanciers français aujourd'hui réputés et considérés comme inoffensifs : Balzac, Dumas (père et fils), Sand, Hugo, Lamartine, Voltaire, Zola, etc. S'ajoutaient à cette liste des auteurs qui sans être formellement interdits par Rome, étaient jugés tout aussi subversifs par l'Église : Maupassant, Baudelaire, Mirbeau, Champfleury, Musset, les frères Goncourt, Huysmans, etc.

Les Anglophones du Canada ne se gênent d'ailleurs pas pour dénoncer cet état de fait qui pour eux est incompréhensible. Témoin cet article de 1903, fort peu élogieux à l'égard des Québécois qu'on accuse de résister au roman, à la lecture en général, et aux bibliothèques. Destiné à mieux faire connaître les bibliothèques canadiennes aux Américains, cet article ne leur a sans doute pas donné une très bonne image du Québec d'alors :

"They have no books and want none. (...) the habitant has no taste for literature. Instead of devoting the long winter evenings to study he passes them even more agreeably in singing and dancing. (...) Yet there are no municipal free libraries in the province (...) The cause of this backwardness in recognizing the benefits of free municipal libraries is not so far to seek. In all countries where free libraries

are in favor their establishment has been due to the initiative of the educated upper classes, but in the province of Quebec the predominant influence of the Roman Catholic Church has led the upper classes on the whole to oppose free libraries. It must be remembered that French Canadians, upper and lower classes alike, are distinguished for genuine piety and a simple, unquestioning faith in the doctrines of their church that would be hard to match in other countries. (...) To their credit it must be said also that they have no toleration for the ambiguous fiction of their mother country, France, or for any fiction that treats old-established principles of morality or religion (...)" (H.H. Langton, "Canada and Public Libraries", *Library Journal*, 1903, p. 44).

Mais cet article avait en partie raison donc, puisqu'au début du siècle la volonté de censure était omniprésente au Québec :

« Laissez donc à d'autres, ou plutôt ne laissez à personne, les livres qui énervent, les romans qui souillent. » (Camille Roy, in *Le congrès de la jeunesse à Québec en 1908*, Montréal, Le Semeur, 1909, p.154)

« Sans doute il peut arriver qu'un livre prohibé ne nuise pas à celui qui le lit; mais toutes les chances sont qu'il en sorte diminué. Et pour notre part, selon le sage proverbe américain, nous aimons mieux une clôture à la crête du rocher qu'une ambulance au bas du précipice. » (Aegidius Fauteux, *La revue canadienne*, 1915)

La solution adoptée pour la Bibliothèque de Montréal fut donc de favoriser ce que nous appelons aujourd'hui le documentaire. On entendait par là les biographies, les ouvrages religieux, les ouvrages scientifiques et techniques, l'histoire, la géographie, le droit, etc. C'est dans cet esprit que la Bibliothèque municipale de Montréal fit l'acquisition en 1910 d'une riche collection, celle du bibliophile Philéas Gagnon, un fonds essentiellement composé d'ouvrages historiques, celui-ci devant servir de collection de base à la nouvelle bibliothèque.

En fait, pendant tout le début du siècle, on peut dire que le grand défi des bibliothécaires

au Québec a été de trouver un moyen de bâtir des collections décentes sans y inclure de roman, un genre littéraire pourtant jugé indispensable pour une bibliothèque partout ailleurs en Amérique du Nord. Pendant ce temps au Canada anglais, il semble que le roman ait été beaucoup mieux reçu par les bibliothèques publiques. Ainsi, dès 1882, dans un discours à la Société royale du Canada, le bibliothécaire du Parlement à Ottawa écrivait :

"Amusement and recreation are essential to humanity. A public library is not only helpful to the student and the brainworker in their graver pursuits, it should likewise supply the means of entertainment for all. (...) Moreover, by the judicious supply of a due proportion of fiction in every free library, you interest a larger section of the public in its support."

Et il ajoutait : *"There are very few public libraries in Europe or America that do not contain a considerable number of novels"* (Todd, Alpheus. "On the establishment of free public libraries in Canada", *Royal Society of Canada : Proceedings and transactions*, Section II, May 25 1882, p.16). À la différence des francophones, il semble donc que le discours des Canadiens anglophones prenait en compte la nécessité de la présence de la littérature romanesque dans les bibliothèques publiques. Il est évident que cette attitude plus libérale n'a pas suffi à éliminer toute forme de censure dans cette partie du Canada à l'époque, mais celle-ci fut davantage le lot des bibliothécaires eux-mêmes, soucieux d'éviter toute forme de contestation quant à leurs politiques de choix des documents, plutôt que celle du clergé. Bruce Lorne confirme d'ailleurs qu'il y eut aussi là-bas une certaine résistance face au roman. Mais cette censure était moins liée à une question morale qu'à une opposition littérature « populaire » versus littérature « sérieuse » :

"Another major issue that bedeviled library advocates was the fiction question. Many novels published in the bookselling marketplace were not considered worthy contributions to higher culture; their literary merit was as questionable as their place in tax-

supported circulating libraries" (Bruce, 1994, p. 84).

Dans un récent article, Michèle Dagenais (1996, p. 43) attribue d'ailleurs cette différence d'attitude à une indépendance plus marquée des bibliothécaires anglophones par rapport à leur clergé : « (...) les membres du clergé protestant ne cherchent pas à contrôler le développement des bibliothèques en autant qu'une certaine morale, définie de manière assez large, soit sauvegardée. » Lorne Bruce confirme lui aussi ce fait en affirmant qu'à l'origine des bibliothèques en Ontario le principe de la séparation de l'Église et de l'État a été fortement soutenu par un de ses principaux artisans, le Révérend Egerton Ryerson (Bruce, 1994, p. 12). On peut penser que cette différence d'attitude par rapport à la lecture et aux bibliothèques, que le discours illustre particulièrement bien, a été nettement à l'avantage de l'Ontario, en ce sens qu'elle y a permis un développement plus rapide du réseau de lecture publique.

De 1930 à 1950

Même si on y maintient un discours encore très conservateur, cette période annonce déjà les changements qu'apportera la Révolution Tranquille. Il s'agit d'une période assez mouvementée sur le plan de la culture, et particulièrement en ce qui a trait à l'édition. Pendant la guerre en effet, à cause de l'invasion allemande, les Canadiens sont autorisés à publier des ouvrages français sans nécessairement en avoir les droits. Chalifoux (1973) précise que « (...) la courbe de croissance de 1939 à 1945 révèle une expansion de 500% pour les titres et de près de 1000% en ce qui concerne les tirages. » De ce foisonnement résultera un développement de l'édition en général, de même que l'éclosion d'une véritable littérature québécoise. Mais c'est également la période où la littérature populaire américaine fait son apparition dans les kiosques à journaux : c'est la naissance de *Batman* et de *Superman*, et de tous ces "comics" qui vont faire frémir le clergé catholique à cause du succès retentissant qu'ils obtiennent dès le début.

Au même moment on assiste à une certaine recrudescence de la création de bibliothèques

Figure 2 - Nom et dates de création de bibliothèques publiques au Québec de 1930 à 1950

Jonquière	1942
Rimouski	1994
Valleyfield	1944
Rosemère	1945
Trois-Rivières	1946
Sorel	1947
Victoriaville	1948
Saint-Jérôme	1949
Chicoutimi	1950
Saint-Laurent	1950

publiques municipales : avec les années 1940, dix nouvelles bibliothèques sont créées, soit le double de celles qui existaient déjà (Fig. 2). Il faut noter en effet qu'aucune bibliothèque publique n'avait été fondée depuis 1923. De plus, le fort petit nombre qui l'avait été au début du siècle était pour la plupart destiné aux communautés principalement anglophones.

□ L'École des bibliothécaires

L'événement le plus important des années 1930 en matière de lecture publique québécoise est sans contredit la fondation de l'École des bibliothécaires en 1937. Les anglophones du Québec pouvaient compter depuis 1904 sur l'école de McGill où vint à certaines reprises enseigner Melvil Dewey lui-même. De plus, cette école avait offert aux francophones des cours d'été pendant quelques années. Mais le besoin d'une école de formation francophone se faisait de plus en plus sentir : on déplorait notamment le manque d'organisation des bibliothèques québécoises, on parlait de plus en plus de la nécessité d'acquérir de bonnes méthodes bibliographiques, des normes de catalogage, de l'importance de la classification pour obtenir de bonnes bibliothèques, etc. Marie-Claire Daveluy (1942, p. 2), dans un texte sur le cinquième anniversaire de l'École semble indiquer que son origine trouve sa raison d'être dans la nécessité d'organiser « (...) un enseignement technique permanent autour des bibliothèques. » Le programme d'enseigne-

ment faisait d'ailleurs dès le début une place importante, quantitativement parlant, aux techniques de bibliographie et de catalogage.

C'est cette même Marie-Claire Daveluy, auteure de littérature de jeunesse, historienne et intellectuelle réputée, mais également à l'époque, chef du catalogage à la bibliothèque de Montréal, qui fut apparemment à l'origine de la fondation de l'École. Celle-ci en discuta d'abord avec le père Paul-Aimé Martin, puis les deux obtinrent le concours d'Aegidius Fauteux et du père Émile Deguire. On peut s'étonner de voir parmi ces quatre fondateurs deux membres du clergé, compte tenu du rôle joué par celui-ci jusqu'à maintenant dans l'instauration de bibliothèques. Mais à partir de cette époque, l'Église catholique semble avoir définitivement adopté une attitude proactive par rapport aux moyens de communication modernes comme les bibliothèques, l'édition, la presse, et même la radio : plutôt que de subir leur influence qui bien souvent vient contrer l'opinion ecclésiastique, on semble maintenant décidé plus que jamais à utiliser activement ces outils de communication. En ce qui concerne les bibliothèques publiques municipales par exemple, on peut penser que plutôt que de résister à leur développement au Québec, on a sans doute décidé de s'y associer afin de leur donner une orientation qui préserve les valeurs catholiques. D'ailleurs, dans le discours des fondateurs de l'École on retrouve assez souvent le thème de la formation des « gardiens des livres », expression qui n'implique pas seulement leur conservation, mais également le contrôle de leur accès. Un des objectifs non officiels de la fondation de l'École semble donc avoir été la poursuite du contrôle des lectures chez les Canadiens français.

Et effectivement, pendant plusieurs années, la présence religieuse à l'École des bibliothécaires allait être très importante. Dans une lettre d'Aegidius Fauteux, alors Directeur de l'École, où il demande un octroi au Gouvernement du Québec, celui-ci décrit ainsi le groupe des premiers étudiants : « Une bonne partie de l'assistance se composait de prêtres et de religieuses que leurs communautés avaient délégués pour s'initier à l'art de tenir une bibliothèque. » (Lettre

d'Aegidius Fauteux à Jean Bruchesi, 28 septembre 1938. Archives de l'Université de Montréal). Un peu plus tard, en 1945, on évaluera à 30% la proportion des diplômés de l'École qui étaient prêtres ou religieux (Lettre de Léo-Paul Desrosiers à Omer Côté, 19 février 1945. Archives de l'Université de Montréal).

De plus, lors du dixième anniversaire de l'École paraît dans la revue **Lectures** un article de Théophile Bertrand (1947, p. 7) qui louange le rôle de celle-ci dans le contexte apostolique :

« Il convient de souligner l'heureuse influence de l'École sur l'orientation et l'organisation des lectures, au point de vue d'un apostolat de plus en plus urgent dans le champ de la culture populaire trop souvent abandonné aux risques de l'empirisme et au bonheur des circonstances. En effet, l'École ne forme pas seulement des techniciens du livre ; elle forme de vrais bibliothécaires catholiques. Il y a par exemple des cours sur l'Index et sur les bibliothèques paroissiales. D'ailleurs, tout l'enseignement est imprégné d'esprit chrétien (...). »

On note d'ailleurs que pendant les premières années de l'École, le programme des cours est structuré en cinq grandes parties :

- A – Bibliographie générale
- B – Bibliographie appliquée à l'usage des bibliothèques
- C – Administration des bibliothèques
- D – Bibliothèques spécialisées
- E – La censure.

Bien que ce dernier élément ne comptait que pour moins de dix pourcent des heures de cours, il est significatif qu'il soit nommé inscrit comme un des points importants du programme. Quoique modifié au fil des ans, la censure allait rester au programme de l'École jusqu'aux années 1960.

Juliette Chabot (1939, p.7) qui allait jouer un rôle relativement important à l'École

écrivait également quelque temps après sa fondation que :

« (...) il est essentiel de mettre à la base de notre enseignement technique pour les bibliothécaires, non seulement une profonde formation morale, mais encore une solide instruction et une culture générale de l'esprit. À cause de la situation politique et géographique du Canada, nous sommes inondés par une littérature anglo-américaine, trop souvent imbue de protestantisme. Il faut alors pouvoir distinguer le vrai à travers ces courants d'idées qui surgissent de toutes parts (...) Il faut savoir s'emparer des idées nouvelles afin de les christianiser. »

Enfin, la Charte de l'École, enregistrée en 1954, précisait que son premier objectif était celui-ci : « Donner, conformément aux principes catholiques, l'enseignement de la bibliothéconomie et de la bibliographie et de toutes autres matières qui s'y rattachent. » (Archives de l'Université de Montréal)

Outre la formation technique, on peut donc estimer que la fondation de l'École des bibliothécaires n'a pas été faite sans avoir à l'esprit un certain contrôle de la lecture publique.

□ Les bonnes lectures

Après avoir condamné sans appel les bibliothèques laïques depuis l'Institut canadien, après avoir mis vigoureusement en garde le peuple contre les mauvaises lectures, le discours de cette période prend une tournure plus positive et vante le mérite des bonnes lectures. C'est ainsi qu'on fonde en mars 1937, quelques mois avant l'École des bibliothécaires, la revue « Mes fiches ». Cette publication était destinée, selon le vocabulaire utilisé à l'époque, à régler « le problème de l'organisation de la lecture. » (Daveluy, Marie-Claire, « L'organisation des lectures chez nous », **Le Devoir**, 5 avril 1947, p.8). Le terme « organisation des lectures » doit évidemment être entendu ici au sens très large. D'une part, il impliquait l'organisation matérielle de la lecture : la revue publiait des résumés de livres, accompagnés de leur cote Dewey. Mais il impliquait surtout la distinction de ce qui peut être lu de ce qui ne le doit pas. Ainsi, la

revue « Mes fiches » utilisait le système de classement suivant :

- I Livre mauvais
- II Livre dangereux
- III Livre qui appelle des réserves plus ou moins graves, c'est-à-dire à défendre d'une façon générale aux gens non formés (intellectuellement et moralement)
- IV-A Livre convenable pour adultes (Martin 1946, p. 10)

Parlant de l'oeuvre de « Mes Fiches », Marie-Claire Daveluy écrivait d'ailleurs :

« Ils ont distribué des instruments de combat, mais de ceux-là, qui affermissent parce qu'ils éclairent et enrichissent l'intelligence. Le savoir, le vrai savoir, qui ne contredira jamais les vérités de foi, voilà ce qui était urgent de procurer aux esprits d'élite plus nombreux qu'on le croit dans toute la foule en marche vers les gestes décisifs. » (op.cit.)

« Mes Fiches » ont donné naissance à Fides, maison d'édition à vocation religieuse qui n'a jamais caché ses objectifs. Il est intéressant de constater que derrière Fides et derrière l'École des bibliothécaires se retrouvaient en fait les mêmes personnes, dont le père Paul-Aimé Martin qui, après avoir participé à la fondation des deux institutions, y conservera un rôle clé jusqu'aux années soixante : il sera d'un côté l'influent secrétaire de l'École des bibliothécaires, tout en assumant parallèlement la direction générale de Fides pendant de nombreuses années.

□ Les bibliothèques se modernisent

Avec l'arrivée des années 1940, le milieu des bibliothèques est véritablement en ébullition au Québec. L'intérêt pour la lecture s'est accru considérablement et on réclame de plus en plus de bibliothèques, notamment dans le quotidien **Le Devoir** :

« Le système des bibliothèques publiques de l'Ontario repose sur une loi provinciale en vertu de laquelle les municipalités donnent

entre 50 cents et un dollar par tête aux bibliothèques. Aux mêmes conditions, nous bâtirons les mêmes statistiques. » (24 décembre 1941)

« Pour rafraîchir ses études, les compléter, les garder à date, l'adulte à qui répugne les études pénibles de l'école a une ressource : la bibliothèque. Avec la bibliothèque, il se tient dans le courant des connaissances; et joyeusement, presque sans effort. Pour que l'adulte lise, il faut des bibliothèques. » (7 mars 1942)

« Les bibliothèques sont, au premier chef, un service public essentiel dans tout pays civilisé. Elles conditionnent, jusqu'à un certain point, le niveau de culture de la population et elles contribuent puissamment à l'enrichissement intellectuel de la nation. » (10 avril 1943).

Cependant, le milieu professionnel conserve toujours cette volonté de contrôler les lectures. Ainsi, une bibliothécaire développait à l'intention des enseignants en 1943 la thèse selon laquelle la lecture est importante, mais qu'elle a aussi un effet pervers car tous les livres ne sont pas bons à lire. Elle y allait d'ailleurs d'une métaphore fort éloquente :

« Il y a peu d'années la merveilleuse découverte du radium bouleversait bien des esprits : combien de victimes firent empiriquement la connaissance de ses propriétés destructives? Les lectures, aux effets infiniment plus variés, sont perfides et exigent une plus grande prudence encore. » (Godbout, 1943, p. 857).

Cependant, les bibliothèques progressent. Témoin, la Bibliothèque municipale de Montréal : l'écrivain Léo-Paul Desrosiers est nommé directeur en remplacement d'Aegidius Fauteux et sous son leadership, elle fera des bonds surprenants. On abolit d'abord le dépôt de trois dollars pour le prêt de volumes, on ouvre finalement une section pour enfants à la Centrale, puis on met sur pied le plan de développement des bibliothèques de quartier, dont la première ouvrira ses portes en 1947, et on ouvre même une cinémathèque.

La vision de Léo-Paul Desrosiers semble avoir été en avance sur ses collègues. Il est peut-être

le premier à mettre l'échec des bibliothèques du Québec non pas sur les Québécois eux-mêmes — une tendance malheureusement trop présente avant cette époque — mais sur les ressources disponibles :

« Alors si une bibliothèque ne s'emplit pas, ce n'est pas la population qu'il faut blâmer, ce ne sont pas les Canadiens français. Ce serait plutôt nos méthodes, notre système, la pénurie d'argent dans ce domaine si important, la faillite à découvrir et à appliquer une formule satisfaisante. » (Desrosiers, 1943, p. 174).

Aussi, Desrosiers déploie par exemple beaucoup d'efforts pour mieux faire connaître la Bibliothèque, notamment auprès des journaux. Au cours de son mandat, les statistiques de prêt et de fréquentation vont au moins quadrupler.

C'est aussi à cette époque qu'on assiste à la fondation des premières bibliothèques pour enfants et cet événement est encore une fois l'occasion de vanter les mérites de la saine lecture: « Il importe de donner aux jeunes le goût de la lecture. » (*Le Devoir*, 26 juillet 1937); « Formons des hommes (...). C'est par des bibliothèques enfantines que nous commencerons le mieux cette oeuvre. » (*Le Canada*, 11 janvier 1937).

On commence aussi à réclamer de toutes parts la création d'une direction provinciale des bibliothèques, service qui ne verra le jour qu'en 1960. L'École des bibliothécaires proposa en 1944 un manifeste au sujet de l'organisation des bibliothèques au Québec. Assez avant-gardiste, celui-ci suggère la création d'un Office provincial des bibliothèques chargé d'élaborer une législation sur les bibliothèques, de même que l'institution de commissions chargées de développer les bibliothèques municipales, tant en milieu urbain que rural. Certaines de ces recommandations seront reprises puis donneront lieu à des actions précises, notamment l'adoption de la première loi sur les bibliothèques publiques. Mais le principe de base du Manifeste, qui séparait le Québec entre bibliothèques catholiques et bibliothèques protestantes, comme dans le cas des écoles, ne sera jamais retenu.

Conclusion une lecture publique victime de l'intégrisme

Même si quelques notes discordantes sont entendues çà et là, on peut affirmer que le discours sur la lecture et les bibliothèques a peu évolué de 1850 à 1950, passant d'un intégrisme religieux assez primaire à un conservatisme moral assez prudent. Bien que le milieu du XIX^{ème} siècle ait laissé entrevoir un certain libéralisme qui aurait pu permettre aux bibliothèques québécoises d'emboîter le pas aux bibliothèques anglophones comme partout ailleurs en Amérique du Nord, ces libéraux qui font la promotion de la lecture publique sont « mis au pilori » : le discours qui les condamne atteint son paroxysme avec l'affaire Guibord. Dans l'*Annuaire de l'Institut Canadien* de 1870, Dessaulles décrit en ces termes leurs adversaires :

« Nous avons à combattre un fanatisme et une déraison sans exemple ici. La lutte est rude. Je m'aperçois tous les jours quelles haines je soulève autour de moi, mais je suis sûr d'une chose, c'est que les mauvaises passions et l'ignorance disparaissent, et que la vérité reste. (...) Il faut bien de temps à autre se retourner et faire face au fanatisme qui vous menace. Quand il ne fait qu'insulter on le méprise, mais quand il veut mordre il faut bien le repousser. » (p.7)

Force est de constater que cette lutte au libéralisme et à la lecture qui s'est soldée par la fermeture de l'Institut Canadien et de sa bibliothèque tenait beaucoup de l'intégrisme. Elle fut violente et contribua nécessairement à freiner le développement des bibliothèques publiques au Québec, alors qu'en Ontario le réseau se développait grâce à une plus grande autonomie face au clergé. La province voisine allait prendre une avance presque insurmontable encore aujourd'hui.

Il semble évident que cette situation est due en bonne partie à la mainmise du clergé catholique sur le système éducatif qui a été

étendue de fait à la lecture publique. Suite à l'affaire Guibord, l'Église prend définitivement le contrôle des bibliothèques comme elle a pris le contrôle de l'éducation. Le discours sur la lecture sera lui aussi dorénavant contrôlé.

Plus tard, au début du vingtième siècle, L'Église lâche prise quelque peu: le discours « pour / contre les bibliothèques » glisse davantage vers un discours « bonnes / mauvaises lectures ». On se faisait peu à peu à l'idée qu'on ne pourra échapper à un réseau laïc de bibliothèques publiques et on peut penser que la stratégie nouvelle fut de tenter de contrôler ce réseau de l'intérieur: combattre l'écrit par l'écrit.

À partir des années trente le discours devient plus positif et se tourne davantage vers l'éloge des saines lectures. On crée l'École des bibliothécaires en 1937 et avec celle-ci le discours prend aussi une tournure faisant très souvent appel à des considérations techniques (catalogage, classement, outils bibliographiques « dirigés », etc.). Ce discours reste également très conservateur et peu permissif sur le plan de la lecture en bibliothèque, pendant qu'ailleurs en Amérique du Nord les bibliothécaires font de plus en plus la promotion de la liberté intellectuelle.

Ce n'est qu'avec la Révolution Tranquille que le discours laisse passer davantage d'idées libérales. On note aussi que ce n'est qu'après 1950, et de plus en plus avec les années soixante, que le réseau de lecture publique se développera enfin.

Notes

1. Cet article est basé en partie sur une communication (non publiée) effectuée à la 62ième Conférence générale de l'IFLA (Section sur la lecture), Beijing, Août 1996.

2. Je tiens à remercier ici le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada et le Fonds pour la Formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) qui ont tous les deux contribué au financement de ce projet de recherche. Plusieurs

assistants de recherche ont contribué à ce travail, particulièrement Caroline Fortin que je tiens spécialement à remercier. Je tiens également à remercier très chaleureusement Marcel Lajeunesse, professeur titulaire à l'EBSI et vice-doyen à la planification à la FAS de l'Université de Montréal, pour ses remarques pertinentes lors de la rédaction de cet article.

3. Louis-Antoine Dessaulles, intellectuel et libre-penseur associé à l'Institut canadien, avait mené une lutte importante contre l'emprise de l'Église catholique quelque trente ans plus tôt avec le résultat qu'il dû s'exiler en Europe où il mourut dans l'anonymat.

Références

□ Bertrand, Théophile. 1947. « Dixième anniversaire de fondation de l'école de bibliothécaires », *Lectures*, vol. 1, n° 6.

□ Bruce, Lorne. 1994. *Free books for all : the public library movement in Ontario*. Toronto : Dundurn Press, 347 p.

□ Chabot, Juliette. 1939. « Les bibliothèques françaises », *L'Action universitaire*, vol. VI, n° 2.

□ Chalifoux, Jean-Pierre. 1973. *L'édition au Québec, 1940-1950*. Microfilm, s.l. : s.n., 105 p.

□ Chapais, Thomas. 1913. « L'apostolat des bons livres », in *Discours et conférences. Deuxième série*. Québec : Garneau, p.204-207.

□ Chartier, Anne-Marie et Hébrard, Jean. 1989. *Discours sur la lecture (1880-1980)*. Paris : Bibliothèque publique d'information, 525 p.

□ Cloutier, Yvan. 1995. « Du prêche et de l'imprimé : hégémonie et orthodoxie. L'Église catholique face à l'imprimé », in *Édition et pouvoirs : [12^e Colloque international de bibliologie...]*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, p. 89-97.

□ Dagenais, Michèle. 1996. « Vie culturelle et pouvoirs publics locaux. La fondation de la bibliothèque municipale de Montréal », *Urban History / Revue d'histoire urbaine*, vol.24, n° 2, p. 40-56.

□ Daveluy, Marie-Claire. 1942. *L'école de bibliothécaires de l'Université de Montréal. Cinquième anniversaire de fondation - Sa nécessité et son rôle*. Texte dactylographié, Archives de l'Université de Montréal.

□ Desrosiers, Léo-Paul. 1943. « Expériences à la Bibliothèque de Montréal », *Revue Dominicaine*, vol. 49, n° 2.

□ Foucault, Michel. 1971. *L'ordre du discours*. Paris : Gallimard, 82 p.

□ Gallichan, Gilles. 1994. *Honoré Mercier. La politique culturelle*. Sillery : Septentrion, 212 p.

□ Godbout, Claire. 1943. « Les lectures », *L'enseignement primaire*, vol. 2, n° 10.

□ Guillaumou, J, Maldidier, D et Robin, R. 1994. *Discours et archive*. Paris : Margada, 218 p.

□ Harvey, Louis-Georges. 1995. « La lecture publique au Québec de 1850 à 1900 : vers la démocratie du livre », *Documentation et bibliothèques*, vol. 41, n°3, p. 143-147.

□ Martin, Paul-Aimé. 1946. « L'esprit de nos critiques et nos cotes morales », *Lectures*, vol. 1, n° 1.

□ Roy, Jean-Louis. 1981. « Une région culturelle mal connue : le pouvoir des librairies ou les librairies du pouvoir », in *L'évolution du rôle social de l'imprimé et de ses agents au Québec : Texte intégral des conférences présentées lors de la série 1979-1980 [des Conférences Aegidius-Fauteux]*. Montréal : Les Conférences Aegidius-Fauteux, 1981, 78 p.

Pour voir plus loin... Il vous faut

REGARD

le logiciel de
gestion informatisée
de la bibliothèque.

Coup d'oeil sur REGARD

REGARD est une solution performante fonctionnant sur micro-informatique en mode autonome ou en mode réseau.

REGARD est un logiciel entièrement intégré, bilingue, sécuritaire et facile d'utilisation. L'avantage prédominant de **REGARD** s'explique par la grande souplesse qu'il offre à son utilisateur.

- Banques de données catalographiques personnalisées;
- zones descriptives de longueur variable;
- distinction entre notice et document physique;
- accès au catalogue par quatre modes de recherche adaptés à vos besoins (simplifié, expert, au moyen d'un thésaurus et d'Internet);
- index de recherche personnalisés selon les nécessités de la banque définie;
- élaboration de politiques de prêt et de calendrier selon vos exigences;
- gestion intégrée de toutes les activités de circulation;
- génération de listes, de lettres, de rapports, de statistiques et d'historiques;
- etc.

À SURVEILLER

La Société GRICS offrira le logiciel **REGARD** sous Windows. La nouvelle version permettra entre autres :

- le prêt entre bibliothèques,
- la gestion «multisuccursale»,
- la réservation à la période,
- l'importation, l'exportation et l'affichage au format MARC,
- la recherche Z39.50,
- l'affichage personnalisé par utilisateur.



Si vous désirez voir de plus près **REGARD**, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle au (514) 251-3730.



<http://www.grics.qc.ca>

REGARD

- CATALOGUE
(fichier d'autorité)
- RECHERCHE
(thésaurus)
- CIRCULATION
- EXPLOITATION ET
IMPRESSION
- IMPORTATION*
ET EXPORTATION
- INVENTAIRE ET
UTILITAIRE

* CHOIX, DAVID, REPÈRE,
format MARC et CRSBP

REGARD
une solution intégrée

ACQUISITIONS
PÉRIODIQUES

Le module de gestion des acquisitions
et des périodiques est offert séparément.

Congrès annuel de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec Sainte-Foy, 22 au 24 mai 1997

Congrès, colloques,
symposiums

C'est au Château Bonne Entente de Ste-Foy que s'est déroulé le 28e Congrès de la C.B.P.Q. Le thème générique s'intitulait *L'économie du savoir ; à la recherche d'un équilibre*. Il s'agit de l'équilibre entre trois pôles bien distincts : premièrement, le rôle sociologique du bibliothécaire qui est en mutation continue, deuxièmement, les connaissances et expertises technologiques, qui font du bibliothécaire un professionnel indispensable pour accéder aux connaissances, et finalement la participation économique du bibliothécaire dans son milieu, que ce soit par son entrepreneurship ou simplement par la tarification de divers services.

La conférence d'ouverture intitulée *Informatisation de la société et entropie du savoir* a été présidée par M. Gilles Gagné, professeur au département de sociologie de l'Université Laval. Selon lui, le savoir est une « activité démocratique » ayant pour objectif l'atteinte d'une plus grande liberté de l'individu. Le savoir ne peut être consommé, mais partagé, propagé. Le savoir passe par l'éducation et non pas par l'informatisation.

Lors de la première journée du Congrès, les thèmes reliés à l'informatique ont été mis à l'honneur. Tel qu'énoncé par M. Gilles Gagné dans sa conférence d'ouverture, l'ère de l'informatique s'impose et plusieurs projets voient le jour. De tels projets ont été présentés lors de l'atelier *Deux perspectives de l'édition électronique* où les Publications du Québec et les Presses de l'Université Laval ont présenté leurs projets respectifs. Les congressistes pouvaient aussi assister à une conférence intitulée *Internet ; les nouvelles formes de criminalité*, où les mises en gardes étaient nombreuses et justifiées étant donné le caractère non réglementé, international, ainsi que du manque de surveillance des sites. Conclusion : utilisateurs, méfiez-vous ! Un autre atelier s'intitulait *Formation à Internet en 3D* où M. Jean Bouthillette, l'auteur du site *Le voilier du Cyberspace* nous présentait les avantages de cet outil autant pour les professeurs que pour les étudiants. Il y avait aussi l'atelier *Appropriation des inforoutes par les francophones*, animé par M. Guy Bertrand, responsable du CEFRIO, organisme ayant pour mission de permettre l'implantation et l'appropriation par les com-

munautés francophones et acadiennes du Canada et du Québec, des technologies reliées à l'Internet. Finalement, les ateliers *Strategis* (parties I et II) visaient à faire connaître *Strategis*, un site développé par Industrie Canada et consacré au monde des affaires.

La facette « participation économique » du bibliothécaire était couverte par un atelier intitulé *Information, décision et action en milieu des affaires : l'exemple des lobbyistes*. On conclut qu'un lien étroit entre bibliothécaires et lobbyistes serait désirable afin de favoriser l'efficacité, la précision et la rapidité du repérage de l'information dédiée à certains clients ayant des besoins d'affaires.

Pour les innovateurs, l'atelier intitulé *La propriété intellectuelle : un instrument d'innovation* présentait les étapes d'obtention d'un brevet ainsi que les sources d'information sur brevets (Internet et autres).

Finalement, des discussions animées ont été à l'honneur lors de la présentation de la C.B.P.Q. intitulée *Vision stratégique de la Corporation vers l'an 2000*. Au cours de cet atelier ont été divulgués les résultats du sondage mené récemment par la C.B.P.Q. C'est au niveau du changement de nom de la C.B.P.Q. que les discussions furent les plus vives, puisque les réponses à cette question sont partagées (50% / 50%). Les discussions se sont poursuivies dans les corridors à la sortie de l'atelier, mais aucune décision formelle n'a été prise à ce sujet. C'est à suivre...

Pendant cette première journée, plusieurs exposants sont venus présenter leurs produits : il s'agit d'Albacor Microsystèmes Ltée, DRA Information, GBN Inc, GEAC Canada Ltd, Services de bibliothèque Ameritech et Société GRICS. Cette première journée a été couronnée par le cocktail et le souper/soirée d'animation. Plusieurs prix de participation ont été distribués pendant le souper. Ces prix étaient gracieusement offerts par la Librairie Ulysse, Le Musée du Québec, les Publications officielles ainsi que par le Musée des Civilisations. La soirée a été agrémentée d'une représentation théâtrale intitulée *Duel au Château* présenté par

les productions Épisode Inc. On y faisait appel à la participation des spectateurs. C'était à voir (et à rire!).

La journée du vendredi fut amorcée par la conférence intitulée *L'importance du savoir dans la société d'aujourd'hui et de demain*, animée par Mme. Diane Whilelmy (Secrétaire du Sommet socio-économique sur l'économie et l'emploi). Elle a présenté le bibliothécaire comme un agent formateur de personnes ressources facilitant l'accès aux nouvelles technologies d'information, ainsi qu'au savoir sous toutes ses formes.

Les activités présentées pendant l'avant-midi touchaient les trois secteurs visés par le thème du Congrès, soit le côté sociologique, économique et technologique. La première conférence visant l'aspect sociologique s'intitulait *Le partage du savoir à l'international : le rôle émergent des professionnels d'information*. On y a souligné l'importance, en tant que bibliothécaire, d'acquérir une reconnaissance de nos actions et de nos compétences dans nos propres milieux. En résumé : Soyons plus agressif! Parallèlement à cette activité, un atelier visant le volet économique était présenté par M. Claude Busque de l'Université Laval. Il nous parlait de la tarification des services qui s'est installée graduellement dans les bibliothèques : amendes, photocopies, nouvelles technologies... Deux écoles de pensée s'affrontent : la première favorisant la tarification afin de permettre un meilleur service et la seconde prônant la gratuité afin de favoriser une plus grande accessibilité. Finalement, le volet technologique de la profession était à l'honneur dans la conférence intitulée *Innovations dans la numérisation du patrimoine : les collections numérisées de Rescol* animé par M. Guy Parent d'Industrie Canada. Il y présentait l'initiative des gouvernements fédéral et provinciaux, du milieu universitaire ainsi que de l'industrie, de relier toutes les écoles et les bibliothèques publiques du Canada. Ce programme vise aussi à numériser certaines collections afin d'en accroître l'accessibilité. Ce programme s'est avéré un succès au niveau de son efficacité, de sa pertinence et du nombre d'emplois créés pour les jeunes.

De plus, trois compagnies ont présenté leurs nouveaux développements : Best-Seller a introduit son nouveau module d'accès public BestCAP, GEAC a affiché les possibilités qu'il offre pour les bibliothèques désireuses de diffuser leur catalogue sur le Net et finalement, SDM a présenté son site WWW ainsi que son service TRANSIT, offrant plusieurs services par voies électroniques.

Finalement, les participants du Congrès ont pu assister à la démonstration du nouveau CD-ROM réalisé par l'Union des associations internationales à Bruxelles intitulé *Encyclopédie des problèmes mondiaux et du potentiel humain*.

La journée s'est terminée par une série de conférences du volet technologique reliées aux problématiques du monde de l'électronique. Dans l'atelier *Le CD-ROM et les bibliothèques publiques*, Éric Diamant relatait la problématique du développement des collections et des outils sur CD-ROM. Patrice Di Mercantonio, dans l'atelier *Nouvelles technologies et formation professionnelle* soulignait le fait que la société emprunte un passage entre la société industrielle et la société de l'information. Les technologies de l'information s'imposent de plus en plus dans le quotidien et réorientent par le fait même le secteur de la formation professionnelle. Finalement, le dernier atelier de la série « technologie » s'intitulait *Deux visions de la livraison électronique d'articles de périodiques*, où se sont affrontés les pour et les contre d'un service qui permettrait aux bibliothèques d'annuler la totalité de leurs abonnements de périodiques et utiliser un service gratuit selon lequel des documents électroniques seraient livrés directement aux postes de travail des usagers. Louis Houle (Université McGill) et Alain Pagé (UQTR) ont relaté l'expérience vécue dans leur propre milieu.

Le point fort de cette journée a été sans aucun doute l'assemblée générale annuelle où M. Florian Dubois, président sortant de la C.B.P.Q., a cédé la place à Mme Josée St-Marseille pour le prochain mandat. Elle a présenté son calendrier de projets pour l'année. Elle a du pain sur la planche! Bonne chance et félicitations!

Finalement, pour ceux et celles qui désiraient se calmer les esprits, un long métrage d'animation intitulé *La plante humaine* était diffusé. Il s'agit du meilleur long métrage de 1996 reconnu par l'AQCC-SODEC.

La dernière journée a débuté sur une note juridique avec la conférence d'ouverture intitulée *Plénière : le projet de loi C-32, Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur*. Cet atelier a su mettre en évidence toute la problématique des droits d'auteurs par rapport aux photocopies faites à l'intérieur des murs de nos bibliothèques. À qui la responsabilité? Nul n'est censé ignorer la loi, soyez avertis!

Durant cette dernière journée du Congrès, quatre conférences touchant le volet technologique de la profession furent abordées. Les deux premières ont su mettre en évidence la problématique de l'implantation des infomates dans nos bibliothèques québécoises, publiques et universitaires. Une autre conférence visait à présenter la Collection Livriciel, outil multimédias développé pour favoriser l'apprentissage des jeunes de 3 à 12 ans au langage informatique. Finalement, la dernière conférence mettait en évidence la norme Z39.50 favorisant le repérage d'information électronique.

Le point de vue économique du congrès a été étudié, en cette dernière journée, à la lumière de deux activités : la première était une conférence qui s'intitulait *L'impact des activités culturelles dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches*; la seconde était une table ronde intitulée *La communauté des affaires et les bibliothèques publiques*.

Le 28e Congrès de la C.B.P.Q. s'est finalement terminé par le dîner-causerie animé par M. Jean-Claude Guédon. Ce 28e Congrès fut riche en variété et en intérêt pour tous les professionnels de l'information, bibliothécaires ou autres. Félicitations à toute l'équipe du comité organisateur! ■

Isabelle Pilon
Bibliothécaire prof.

Penser le virtuel.

Université du Québec à Montréal, du 9 au 11 avril 1997

Congrès, colloques, symposiums

Ce colloque annuel, un événement organisé par le secteur des Sciences Humaines de l'UQAM, mérite d'être souligné à plus d'un titre : il a donné la chance au grand public d'y assister, puisqu'il était gratuit, et il a rassemblé des conférenciers de divers secteurs, faisant appel à différentes approches des manifestations du virtuel. Il est dommage toutefois que les actes n'en soient disponibles que sur CD-ROM, et qu'on ne puisse pas avoir accès à une version écrite afin de pouvoir mieux approfondir les réflexions soulevées.

On pourrait se demander quel était le rapport d'un tel colloque avec les préoccupations bibliothéconomiques. Bien sûr, il s'agit d'une rencontre axée sur la théorie et la philosophie, mais ce n'est pas une raison pour en minimiser les impacts : la philosophie est la base de nos conceptions des choses, donc elle joue un rôle réel, surtout à une époque où on tend à l'écarter au profit de l'approche uniquement scientifique ou technique. D'une part, on est tout à fait conscient du phénomène virtuel dans notre domaine, et de l'autre, le discours théorique en sciences de l'information aurait beaucoup à gagner à affiner sa conception d'ensemble de l'information elle-même (autre que documentaire) et de la société de l'information qui l'englobe. De toute façon, on ne cesse de le répéter, l'information documentaire se transforme radicalement avec sa fusion dans la mise en réseau et le multimédia, elle touche au spectacle et aux modes de vie, par exemple. Internet est sur le point de s'intégrer à la télévision. Il importe donc de comprendre la façon dont l'information nous affecte. Le bibliothécaire est un professionnel, certes, mais aussi un citoyen, à moins d'être désincarné en tant que spécialiste.

Le programme du colloque se proposait d'explorer cette « culture où programmer l'humain devient possible », ainsi que « l'emprise de l'État numérique », et de comprendre non seulement la technique, mais aussi la façon dont elle nous touche. Le coup d'envoi a été donné par Pierre Lévy dans sa conférence d'ouverture. Ce dernier a expliqué brièvement sa notion d'intelligence collective des réseaux, comme un « dispositif de mise en synergie réelle de

l'Intelligence distribuée », comme une « maximisation des ressources collectives », qu'il s'agit « d'indexer, de mettre en valeur ». Le conférencier s'intéresse à la technique de mise en réseau en tant que projet collectif, ses propos se voulant ouvertement politiques. C'est ainsi que tout relèverait du destin de virtualisation : le téléphone, par exemple, est « une communauté virtuelle non-consciente d'elle-même, sans vision d'ensemble ». Tâche première selon Lévy : planifier, aménager ces ressources collectives, par un gestionnaire qui se donne des objectifs politiques, et humanistes, qui veut « assurer le pilotage des équipements collectifs ».

Lévy a touché au cœur du problème lorsqu'il a parlé de « récréation du lien social par l'Intelligence collective », de la « reconstitution de la socialité urbaine par l'inventivité distribuée qui a fait le succès d'Internet ». Comment le lien social s'est-il défilé ? Il y avait un parallèle frappant avec cette « structure sociale homogène » voulue par Laswell, le fondateur de la sociologie américaine, et qui se retrouvait à chaque détour de l'allocution de Lévy, dans sa forme « distribuée ». Bien sûr, « on part des gens » pour faire disparaître l'institution comme intermédiaire de la connaissance, mais pour aboutir à une forme technique de la régulation, à un dispositif technique comme support social de la cognition.

La première journée de débats et d'exposés a suivi avec Michel Guay, du département d'Histoire à l'UQAM, qui a présenté un cours d'Histoire sur l'Égypte antique sur le Web, qui sera disponible en septembre 1997, avec animations en 3-D et hyperliens avec sources écrites et électroniques ; Louis Le Borgne, de la bibliothèque de l'UQAM, a pour sa part souligné des lacunes de la documentation numérique, telles que l'impossibilité de visionner des pages plein format ou de les « feuilleter », ainsi que le caractère trop encyclopédique des connaissances véhiculées. Certaines de ses remarques étaient très judicieuses (comme celle touchant à la demande de documentation faisant « scientifique » par les étudiants), mais malheureusement, l'ensemble de son analyse était plutôt d'ordre factuel, manquant de vision plus synthétique

du virtuel (ce qui pouvait, à bon droit, l'appar-
 enter au méchant bibliothécaire qui refuse le
 changement). Quant à Claire Meunier, de la
 Faculté des Sciences de l'Éducation de
 l'Université de Montréal, elle n'a pas réussi à
 nous donner le sens profond de la « métamor-
 phose de l'éducation ».

Les trois autres intervenants du jour, soit
 Olivier Dyens, (Lettres, Université Sainte-
 Anne), Michaël LaChance (un des organisa-
 teurs de la rencontre) et Luc Faucher, tous
 deux du Département de Philosophie de
 l'UQAM, nous ont entretenus de la nouvelle
 pensée « hyperphilosophique », qui n'est
 plus centrée sur le texte ; une nouvelle esthé-
 tique constitue leur tâche avouée, dans le
 cadre d'une éthique qui semble assez vague,
 voire absente (peut-être le fait d'être dans
 une « réalité augmentée » rend-elle super-
 flue la nécessité d'un cadre éthique, ce qui
 est bien la position-type du scientifique de
 notre siècle qui ne rêve que de remplacer le
 politique par la gestion scientifique). Une
 remarque de Michaël LaChance à la radio
 FM de Radio-Canada le soir du 10 avril me
 semble assez bien représenter l'état d'esprit
 de cette conception des choses, de cette nou-
 velle façon de raisonner, qui considère extra-
 ordinaire le fait qu'on puisse désormais avoir
 des images qui se confondent totalement
 avec la photo et la réalité.

Le deuxième conférencier invité, Derrick de
 Kerkhove, un proche de Lévy et des orga-
 nismes, "jet setter" enthousiaste et
 euphorique, est directeur du programme
 McLuhan de la "Faculty of Information
 Science" à l'Université de Toronto (Site Web :
<http://www.fis.utoronto.ca/McLuhan/>). Force
 lui est de reconnaître que l'esprit humain
 n'est pas encore réductible à de la computa-
 tion, c'est là même sa spécificité. Mais on
 pouvait se demander si le travail de « virtuali-
 sation de la pensée » auquel se consacre De
 Kerkhove ne vise pas à trouver le moyen
 inespéré de faire ce transfert. Le conférencier
 parle de la lecture comme d'une « program-
 mation, une manipulation de neurones », la
 pensée de la virtualisation s'applique à tout,
 le livre et le virtuel sont du pareil au même.
 Don Quichotte a fini intoxiqué par ses livres,
 donc on ne le sera pas davantage par le con-
 trôle virtuel.

Des autres conférenciers, quelques-uns sont
 parvenus à se détacher de cette pensée domi-
 nante, heureusement pour la pensée et l'insti-
 tution universitaires : retenons l'intervention
 de Jean-Ernest Joos, professeur de philoso-
 phie au collégial et en littérature à l'UQAM,
 qui a attiré notre attention sur la perte de
 l'altérité et la négation du corps dans la réa-
 lité virtuelle, n'hésitant pas à qualifier
 l'épisode du suicide collectif de la secte
 Heaven's Gate d'exemple-limite de ce que
 peut autoriser une telle conception de soi et
 des autres. L'auteur Régine Robin
 (Sociologie, UQAM), a évoqué, de façon
 plus libre, le problème de la mémoire, et
 celui de l'espace sans limite du réseau.
 Pierre Harvey, du Département des
 Communications de l'UQAM, a parlé de la
 « démocratie occulte », qu'un projet de «
 communautaire d'intérêts » pourrait revivi-
 fier. Une « connaissance intégrée des opin-
 ions » dans ce système l'apparente toutefois
 à la cyber-démocratie de Lévy et de Toffler.
 Selon Harvey, un environnement de services
 et de contraintes exige un sondage perma-
 nent, une surveillance démocratique instan-
 tanée. Une telle démocratie a davantage à
 apprendre du management que des principes
 de gouvernement classiques. Le conférencier
 a rappelé que huit trans-nationales améri-
 caines structurent 80 % des réseaux de com-
 munication publique actuellement aux États-
 Unis. Avec pertinence, il a pointé la cyberné-
 tique comme le modèle de société qui est
 suivi aujourd'hui, alors que la vraie convi-
 vialité, comme le formulait Illitch il y a 25
 ans, est, dans le langage administratif, « liée
 à une sécrétion permanente de déviance
 spontanée ». Autrement dit, non planifiable,
 naturelle, non technique.

Dans la même veine, Christian Vandendorpe,
 professeur de Lettres françaises à
 l'Université d'Ottawa, a offert un exposé sur
 l'hypertextualité qui a été, à mon avis, un des
 plus pondérés, des plus riches et des plus
 ouverts de tout ce colloque. Présentant la
 lecture en hypertexte comme « fragmentée,
 spectaculaire », presque orale, il soutient
 qu'elle est, dans les conditions actuelles, peu
 propice à l'élaboration d'une pensée
 d'ensemble. On se promène dans un tas de
 connaissances factuelles, brèves, utilitaires.
 Il y aurait un danger que le texte ne devienne

spectacle, mais l'auteur a conclu qu'il y a
 « peu de chances que la société du spectacle
 ne vienne à bout de ce vice impuni qu'est la
 lecture ». On sentait chez lui l'humaniste qui
 manque tant à l'équilibre des deux « écoles » qui
 s'affrontent, l'humaniste étant celui qui refuse de
 faire du virtuel une Foi, et qui doute encore.

Charles Halary, un des organisateurs du col-
 loque, du Département de Sociologie de
 l'UQAM, a présenté une spéculation un peu
 confuse sur le thème du masque, dans
 laquelle il voulait soulever, semble-t-il,
 « l'industrialisation de l'ensemble des
 échanges personnels », écrits et verbaux,
 thème capital s'il en est, mais resté à l'état
 d'une évocation illustrée. Max Giardina
 (Éducation, Université de Montréal), nous a
 entretenus de « distribution de la cognition »,
 mettant l'accent sur la perception individu-
 elle dans la communication. Sa spéculation
 sur les « structures de médiation », illustrée
 par une pléthore de schémas, s'est conclue
 sur une mise en garde contre une passivité de
 l'individu face aux modèles technologiques,
 et surtout face au « modèle mental » qu'on
 lui propose. Il faut réfléchir davantage aux
 implications de l'instantané et du permanent,
 a-t-il souligné, en invoquant la « nécessité de
 réintégrer l'acte corporel » à la pensée
 moderne.

À la fin de ces interventions, Pierre Lévy a
 répondu à une question portant sur le danger
 social de manipulation par le virtuel.
 « Aucune garantie n'existe sur ce point, le
 pire peut toujours arriver », répondra-t-il.
 Tout dépend de ceux qui ont les comman-
 des, aurait-il pu ajouter. Seul le danger
 « d'apeurer les gens inutilement » le préoc-
 cupe, comme il le soulignait à la radio de
 Radio-Canada, le 10 avril.

La dernière journée de la rencontre a été mar-
 quée par la seconde communication de Pierre
 Lévy, où il a défini ses arbres de connais-
 sance comme la réponse à une situation de
 connaissances en flux. Le travail devient
 transaction de connaissances et de compé-
 tences, ces dernières étant présentées comme
 étant les seules connaissances qui l'inté-
 ressent. L'arbre est une « cartographie des
 savoirs présents dans une communauté ». Dans
 cette approche relationnelle, les per-

sonnes définissent leurs compétences entre elles. Il n'y a pas de connaissance immanente. L'arbre communique et facilite l'évaluation des habiletés, dans un processus séduisant et non dépourvu d'intérêt visant la valorisation individuelle. Ces arbres sont une forme de classification naturelle, mais, comme toute classification, il reste à considérer dans quel but elle se fait, et les contextes où on la met en pratique, qui sont déterminés par un mode économique précis.

Le reste de la journée a été marqué par des interventions plus ou moins égales; qu'il suffise de mentionner celle de Robert Proulx, (Psychologie, UQAM), qui a présenté le cerveau comme « un système de traitement de symboles », et le modèle informatique comme l'inspirateur d'un système philosophique de la connaissance pour définir la transmission du savoir et de l'apprentissage. Jean-Guy Meunier (Philosophie, UQAM), s'efforce de penser les modèles neuronaux comme « paradigmes pour penser la connaissance ». Il a tenté de synthétiser les découvertes de nombreux chercheurs qui essaient, à la suite de Marvin Minsky entre autres, de renouveler la programmation et la conception des ordinateurs en tentant de calquer le fonctionnement du cerveau et son processus d'apprentissage. Thierry Bardini, professeur de communication à l'Université de Montréal, a présenté un intéressant historique sur l'évolution de l'interface homme-machine, laquelle s'est soldée par la « tyrannie de l'index », par une dictature du visuel sur le tactile. Il aurait été encore plus captivant de pousser la réflexion pour la relier aux modes de perception mentaux induits par l'interface, et qui ont été abordés dans le colloque de façon plus théorique et moins concrète que chez Bardini.

On pourrait aussi parler d'une « mise à l'index » de celle de penseurs comme (entre une multitude d'autres) Baudrillard, Virilio ou Kroker, qui ont été vite évoqués par Pierre Lévy comme autant de spectres indésirables. Arthur Kroker (de Concordia) a pourtant une audience mondiale, mais une conception complètement différente du virtuel. On peut aussi mentionner Nelson Thall, du McLuhan Institute de Toronto (voir à cet égard *Le Monde* du 7 oct. 1996). Il est révélateur, sans

doute, que des universitaires qui font la promotion d'un espace fondé sur l'égalité, l'échange interactif, un espace non-hiérarchique, flexible et tolérant, pratiquent ainsi une forme certaine de restriction d'auteurs à aborder.

Il ne faut pas oublier le volet « Jeunes Chercheurs » qui a précédé le colloque : il s'est tenu dans la salle des Boiseries, plus restreinte, et des étudiants des deuxième et troisième cycles y ont présenté le fruit de leurs réflexions, malheureusement de façon assez incohérente et décousue. Il a fallu qu'un professeur de littérature, de l'UQAM, Pierre Ouellet, vienne nous entretenir simplement à une table ronde de la surprenante étymologie du terme « réalité virtuelle » (« puissance du pouvoir, pouvoir du pouvoir »), pour mettre un peu d'ordre dans ces pensées en effervescence, et nous donner ainsi, comme par inadvertance, l'exposé probablement le plus critique et le plus brillant de ce Colloque.

Un aperçu du ton général qui a marqué la conférence pourrait se formuler par cette question : comment faciliter et aménager l'absorption du social dans le techno-économique? Il s'agit peut-être d'une évidence sur le plan de la réflexion quotidienne, mais lorsqu'il s'agit de parler du virtuel, on cache l'évidence. A-t-on acquis au contact de tous ces spécialistes une « culture médiatique », ainsi que la nomme Kroker? Une culture qui soit l'expression d'une pensée véritablement critique? On pouvait d'ailleurs se demander si on assiste à l'émergence d'une catégorie de "social scientists" du savoir, dont le but est de faire du virtuel un moyen de gestion sociale. La science sociale classique a toujours eu cette visée de contrôle. Il s'agirait en fait, dans le présent cas, de la nouvelle économie qui veut s'étendre au social et au savoir quotidien, qui parle constamment en termes néo-darwiniens, en termes de survie, d'adaptation à un système global mondial, lequel a sa propre logique.

Le bilan de cette rencontre m'a laissé perplexe, comme toujours face aux discours dominants sur le virtuel, qui ont tendance à vendre une évidence (qui peut aussi être une mythologie, avec tous ses raccourcis), plutôt

qu'à l'analyser. On a plutôt assisté à une discussion en circuit presque fermé sur les modalités d'application de cette nouvelle « culture », sa philosophie fondamentale, son idéologie et ses rapports au pouvoir étant laissés pour compte. Il me semble qu'il aurait été plus urgent de discuter de ces questions. « L'intelligence collective fonctionne d'elle-même », déclarait Lévy, l'intérêt, c'est de la gérer ». Il faut trouver les bons gestionnaires, et, en ce sens, c'est un peu l'échantillonnage de cette nouvelle élite qui est venu nous entretenir en majorité lors de ces journées. On aura une meilleure idée d'ensemble de leurs conceptions en lisant Negroponte ou Marvin Minsky, deux chercheurs du MediaLab du MIT, qui étudient l'intégration au corps humain de la technologie (la nanotechnologie, ou engineering moléculaire). Minsky parle des créations qui se préparent comme de « nos » "mind children". Mentionnons que le programme McLuhan examine les relations entre biologie, neurologie, sociologie et technique dans l'étude de la topologie de l'information.

La rencontre était donc principalement centrée sur une notion davantage idéale du virtuel, confirmant du coup la prédominance actuelle de l'approche empirique dans le domaine. Pierre Lévy, en ce sens, constitue une pièce maîtresse de la pensée théorique, puisqu'il fait le pont entre la technique informatique et les sciences humaines, donnant ainsi à une classe intellectuelle une justification et une idéologie. On a l'impression parfois d'entendre un gourou nous parler, et qui est prêt à tout accepter au nom de l'innovation technique. À l'heure où les gouvernants veulent repenser la société en fonction de la technologie, et dans laquelle on se dirigerait vers une « civilisation du guichet automatique » où les services et l'information seraient automatisés, un certain pan de la pensée intellectuelle et universitaire semble malheureusement en bonne voie de seconder les politiciens et les planificateurs dans leur tâche.

Finalement, peut-être une inversion du titre de la rencontre en rendrait-il mieux compte : que devient la pensée dans le virtuel ? Assisterait-on à une industrialisation de la pensée, qui accompagne celle de la science? Une industrialisation normale, parce qu'elle



DOCUMENSA

Ingénierie documentaire
Document Engineering

EdiBase Windows

La suite logique

Documensa annonce la suite logique de son populaire EdiBase Dos

- Compatibilité entière avec les données EdiBase DOS
- Interface conviviale sous Windows 3.1 et Windows 95
- Consultation des bases de textes en mode réseau

EdiBase Windows est le premier logiciel d'une famille de produits qui permettra à notre clientèle de migrer leurs fonds documentaires vers des modes de diffusion multi support variés tels que:

- Le CD-ROM
- Les Intranets
- L'Internet
- Les publications imprimées

Surveillez nos prochains séminaires ou contactez-nous pour obtenir l'horaire

DOCUMENSA

L'ingénierie documentaire en action

tel: 514.524.7722

tlc: 514.524.5441

email: documen@cam.org

Web: <http://www.cam.org/~documen>

complète celle de la société et de la vie en général. Quelles sont les libertés exactes que nous ouvre l'univers virtuel en ce sens? Liberté de penser, ou liberté de l'avoir? Nous en serions à cette étape de l'évolution, où l'intégration de l'information au Progrès a tendance à réduire la conception de l'Homme en tant que volonté autonome. Le modèle humain proposé par la majorité des conférenciers est la suite logique, normale et adaptée de l'Homme économique classique. De plus, il ressort de leur pensée commune un néo-behaviorisme assez inquiétant (on « redécouvre » B.F. Skinner actuellement). Dans bon nombre d'exposés, la pensée conceptuelle cédait le pas à la modélisation effrénée, à des formules, à un langage de laboratoire, à des effets de rhétorique. La recteure Paule Leduc avait pourtant dit, à la fin de son allocution d'ouverture : « Nous pensons le monde, nous pensons l'humanité ». J'ai plutôt entendu le "Let the Future Begin" de la dernière campagne du Parti Conservateur. Plus significative encore me semble la disparition de perspective historique dans ces discours : à savoir, quelle est l'origine intellectuelle et scientifique de la pensée d'un Pierre Lévy, qui se réclame d'ailleurs lui-même de Douglas Engelbart, de J.C.R. Licklider (un génie des années cinquante) et de Vannevar Bush? Connaît-on assez cette histoire?

Le grand philosophe et éducateur John Dewey disait, dans **Philosophy and Civilization**, écrit en 1933 : « La grande révolution de la science est encore à venir. Elle aura lieu lorsque les hommes utiliseront systématiquement des procédés de contrôle des relations humaines et de la direction des effets sociaux de notre grande machinerie technologique » (Traduction personnelle). ■

Pierre Blouin
Bibliothécaire

Documation Canada Région Est 1997

Les 10 et 11 juin derniers s'est déroulé au Centre de conférence de l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale) le 3ième forum sur la gestion documentaire électronique (GDE) : *Documation Canada Région Est*. Présidée par M. Frank Gilbane, la conférence était organisée par la Corporation InterDoc et CAP Ventures, deux firmes spécialisées dans la consultation sur l'implantation de solutions de gestion documentaire électronique en entreprise.

Pour la première fois à Montréal après Los Angeles, Paris, Genève, Londres, Québec, Santa Clara et Toronto entre autres villes, plus d'une cinquantaine d'experts internationaux et d'utilisateurs se sont réunis pour présenter et discuter divers aspects reliés à la création, l'organisation, la gestion et la diffusion de la documentation numérique au bénéfice des personnes intéressées par la gestion informationnelle à l'ère du document électronique et d'Internet (directeurs, cadres, chargés de projets, consultants, bibliothécaires, documentalistes, archivistes, etc.).

La journée précédant la conférence a été entièrement consacrée à un atelier pratique sur la planification et la mise en oeuvre d'un système de documentation « digitale » ainsi qu'à six séminaires d'initiation. Les thématiques étaient fort bien choisies : introduction à la gestion documentaire (numérique), au déroulement de travail ("workflow"), à SGML et à intranet, implantation d'un système documentaire pour un système ISO 9000 et diffusion des documents électroniques. Le contenu bien équilibré de ces exposés a sans aucun doute favorisé une rapide intégration par les non initiés des concepts clés en gestion documentaire électronique.

Les 80 à 90 personnes présentes à la session plénière du lendemain ont eu droit à un aperçu du marché de la GDE. Des systèmes essentiellement basés sur l'image "bitmap" (non éditable) des documents numérisés, les solutions tendent désormais vers la gestion des documents composites constitués de textes, d'images, de graphiques, etc. La tendance : *"Major shift from focus on document control functions to exploiting the content of the document."* (Mike Laginski, Fulcrum

Technologies Inc.). Les composants des documents peuvent être agencés différemment et diffusés à la fois sur papier, sur cédérom ou en ligne sur Internet dans le but de fournir à des clientèles aux besoins variés une documentation personnalisée.

Les systèmes de gestion documentaire électronique intègrent une ou plusieurs technologies qui ont fait l'objet des différentes sessions : imagerie, SGML, intranet, formulaires électroniques, "workflow", "groupware", fureteurs Web, impression à la demande, bases de données relationnelles, orientées objets et hybrides, etc. Des sessions ont eu pour thèmes l'élaboration d'un appel d'offres, la recherche textuelle et informationnelle, l'intégration des différents outils, leurs relations et les pièges à éviter. La parole a été donnée à plusieurs usagers qui ont déjà déployé des systèmes de gestion documentaire dans leur organisation (par ex., André Poudrette, SNC-Lavalin ; Claude Belhumeur, Ville de Montréal ; Mike Odinotski, Kraft Canada).

Une place privilégiée a été accordée au "workflow" (John Hodges, APG Solutions et Technologies, Inc. ; Tuula Kahkonen, IBM ; Tom Wojdan, EDS ;), à la norme SGML (Özgen Eryasa, Documensa ; Guy Huard, Centre de recherche en droit public ;) et à intranet, très en vogue actuellement. En effet, une tendance qui a été largement soulignée lors du forum est l'intégration des systèmes de gestion documentaire aux Webs privés des entreprises (les intranets). Les gens d'affaires ne prisent pas la gestion des documents mais adorent le World Wide Web, avance David Weinberger (Open Text Corporation) qui préconise ainsi une GDE entièrement dissimulée derrière cet interface devenu si populaire par sa grande convivialité. Mais les fureteurs tels Netscape Navigator et Microsoft Explorer, bien que d'excellents outils d'accès et de diffusion de l'information, sont-ils adaptés pour gérer tout le cycle de vie des documents?

La première journée s'est terminée par un cocktail offert par Documensa et le CEVEIL (Centre de veille et d'expertise Inforoutes et Langues). Les participants ont alors pu assister au lancement par Documensa, en parte-

Congrès, colloques, symposiums

nariat avec la firme française Grif S.A., d'un logiciel prototype intégrant le récent format XML (eXtensible Markup Language) qui combine la richesse de SGML et la simplicité de HTML pour la diffusion de documents structurés sur le Web. Ce format deviendra vite une norme de fait d'ici un an selon M. Bertrand Mélése, PDG de Grif S.A. Il est vrai que ce format est sans aucun doute promis à un bel avenir. Son développement est à suivre avec intérêt...

Lors de la tribune des consultants de la dernière journée, M. Danny Boulanger d'InterDoc nous a souligné que l'identification des problèmes et des besoins doit précéder le choix du système à implanter. Une erreur fréquente est de rencontrer les vendeurs de produits au départ, ce qui mène souvent au choix d'une solution mal adaptée. La technologie ne doit pas décider de la solution puisqu'elle évolue trop rapidement ; la solution doit découler des objectifs et des problèmes à résoudre et les technologies ne sont que des outils pour y arriver, d'affirmer avec raison M. Boulanger. De plus, un projet pilote est conseillé avant l'implantation finale, le leitmotiv étant "*Think big, start small*" (Mike Odinotski, Kraft Canada). La mise en oeuvre d'un système de GDE implique souvent un changement de culture qui demeure un véritable défi puisque les processus d'affaires ont à l'origine été définis sur la base du support papier.

En filigrane à plusieurs exposés, il y avait deux certitudes : aucun outil ne répond à tous les besoins et il n'existe pas de format de document électronique idéal. HTML, PDF, SGML, RTF, TIFF et autres XML ou ASCII sont tous adaptés à des applications particulières (édition, diffusion, conversion, archivage, etc.), avec chacun leurs avantages et leurs inconvénients. Une documentation structurée conçue à l'aide d'outils SGML ou de styles dans les logiciels de traitement de textes serait malgré tout un gage pour évoluer avec les nouvelles technologies et l'évolution des systèmes (Éric Bergeron, CEDROM-SNi). Le choix d'un système compatible avec les normes de l'industrie est toujours fortement recommandé.

Parlant de normes, on a pu mesurer chez les

conférenciers une certaine indifférence face aux travaux des organismes de normalisation, en se satisfaisant des normes de facto de l'industrie (HTML, PostScript, JAVA, etc.). Pourquoi? Les développements en informatique se mesurent en mois alors que l'établissement d'une norme demande des années. Les concepteurs et les fournisseurs ne peuvent pas se permettre de tels délais. On peut même prévoir dans un avenir prochain que ce seront les normes de fait qui seront reconnues par la communauté normalisatrice internationale ; en témoigne la demande faite récemment par Sun Microsystems à l'ISO/CEI pour son langage de programmation JAVA (cf. : IEC Bulletin, n° 163, mars-avril 1997).

Précisons au passage que la gestion documentaire est forcément électronique pour les experts de DOCUMATION. Elle diffère ainsi de la pratique des professionnels de la documentation qui ont une conception encore trop souvent basée sur une affaire de papier. Deux réalités et une masse de documents négligée dans les deux cas. Souhaitons une gestion des documents intégrant les acquis des univers séparés du numérique et de l'écrit et une association entre les spécialistes de la documentation et les informaticiens pour parvenir à une gestion documentaire entière, et plus cohérente sur le plan conceptuel, axée sur les processus de création, de traitement et de transfert de l'information plutôt que sur les outils technologiques.

Durant la conférence, une quinzaine d'exposants, dont Xerox, Documensa, Famic Technologies 2000, Open Text, PC Docs, Grafnetix, Ardilog, Dunord, Integrim et Oracle nous ont présenté leurs produits et leurs services. La prédominance des logiciels adaptés à la plate-forme PC indique la réalité du marché en gestion documentaire. Parmi ceux exhibés, citons Edibase et Texto pour la conception de bases de données textuelles, Naturel Pro pour la recherche en langage naturel, FrameMaker+SGML pour l'édition structurée, Acrobat pour la distribution WYSIWYG de documents numériques et InterOffice pour le "workflow". Il est intéressant de noter que plusieurs vendeurs livrent déjà une version Web de leurs produits Windows.

Sur le très beau site du siège de l'OACI, le forum Documation Canada Région Est a été un événement très bien organisé. Le support audiovisuel était sans reproche. On a particulièrement apprécié la traduction simultanée des séances en matinée. Aussi, les participants ont pu recevoir des copies papier des acétates électroniques des présentateurs, avant de pouvoir y accéder sur le site Web de la Corporation InterDoc (<http://www.interdoc.ca>). Soulignons par ailleurs la grande qualité des prestations et l'expérience des conférenciers. Et s'il faut formuler un reproche, mentionnons les tarifs d'inscription qui étaient malheureusement loins d'être à la portée de toutes les bourses. En effet, il en coûtait 975 \$ pour la conférence, 800 \$ pour l'atelier pratique et 250 \$ pour chaque séminaire avant le calcul des taxes. Le prix des repas était toutefois inclus et les membres de la FIQ, l'ACI, l'ARMA et l'AAQ ont pu bénéficier d'un rabais. L'accès au hall des exposants était gratuit si l'on avait pris soin de s'inscrire assez tôt.

L'élargissement spectaculaire du marché de la GDE va-t-il se poursuivre? Comment les systèmes de gestion documentaire évolueront-ils? Les solutions organisées autour du Web et des intranets auront-ils encore autant de succès? Quels seront les problèmes auxquels on devra faire face? La convergence des techniques va-t-elle se généraliser? Est-ce pour bientôt l'intégration des fonctions de gestion documentaire dans le système d'exploitation des micro-ordinateurs? C'est avec attention que l'on attend les réponses à ces interrogations. Dans le tourbillon d'une discipline aux évolutions incessantes, DOCUMATION a été un lieu d'échange privilégié pour saisir les opportunités offertes par la gestion documentaire électronique.

Denis Levasseur

Bibliothécaire-documentaliste
IREQ, Varennes



MEMBRE DE TRANSCONTINENTAL

- **PERIODICA abonnements**

10,000 titres (magazines, périodiques et journaux du monde entier)

- **PERIODICA Vidéo**

1500 titres (arts, sciences, littérature, voyage, jeunesse, cinéma de répertoire)

- **PERIODICA Multimedia**

Plus de 300 CD-ROM multimedia de langue française

- **BIBLIORAMA**

Tous les livres disponibles de langue française distribués au Canada

- **Partenaire CEDROM-SNI**

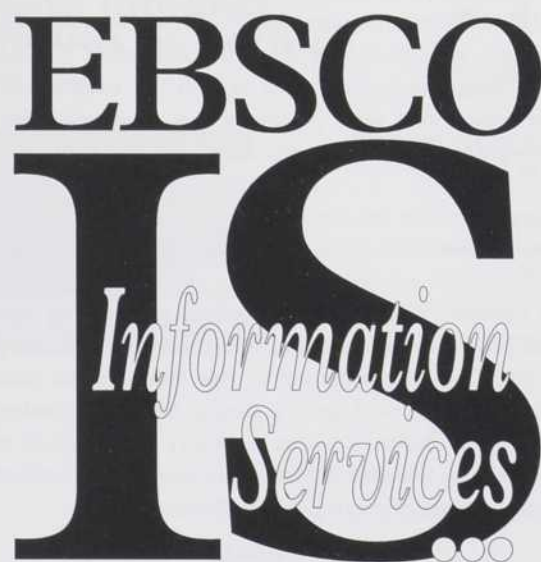
500 BANQUES DE DONNÉES SUR CD-ROM (actualité, affaires, sciences et technologie, santé, médecine, éducation)

Accès direct à plus de 1 250 sources d'information électronique

PERIODICA, un guichet central d'accès aux produits d'information

PERIODICA Inc.
Case postale 444, Outremont
Québec, Canada H2V 4R6

Tél.: (514) 274-5468
Fax: (514) 274-0201
Tout le Canada : 1 800 361-1431
Courrier électronique : info@periodica.qc.ca



Un nom à retenir pour une gestion intégrée et complète de l'acquisition et la diffusion de l'information:

EBSCO Information Services.

Un regroupement de maîtres d'oeuvre ralliant la compétence et l'efficacité offrant:

- Un service complet de gestion d'abonnements
- Des bases de données d'articles sur CD-ROM
- Un service exhaustif de livraison de documents
- Un service innovateur de bases de données en direct pourvu d'une architecture client/serveur et conforme à la norme Z39.50.

LES SERVICES D'ABONNEMENT
CANEBS

EBSCO E PUBLISHING

EBSCO/doc

**EBSCO
HOST**

Membres du groupe EBSCO Information Services.

6 Boul Desaulniers • Suite 308 • St. Lambert, PQ J4P 1L3
(514) 672-5878 • 1-800-361-7322

Compte rendu de livre

Chaumier, Jacques. 1996.
Travail et méthodes du documentaliste.
Paris: ESF éditeur, 160 p.
ISBN 2.7101.1138.1

Ce livre, issu d'un séminaire de formation professionnelle et devenu rapidement depuis sa première édition, en 1980, un ouvrage classique de la littérature bibliothéconomique, est un manuel qui s'adresse surtout aux débutants dans la profession de la documentation. Mais il peut être utile, également, aux documentalistes chevronnés si ceux-ci ont besoin de rafraîchir ou d'actualiser certaines connaissances moins utilisées dans leur activité courante.

Il ne faut pas chercher, dans cette cinquième édition de l'ouvrage, ni la nouveauté ni l'originalité. Le livre de Jacques Chaumier a un objectif explicitement didactique et ses qualités sont la rigueur, la clarté des exposés, la parfaite maîtrise de la problématique, l'efficacité formatrice des leçons.

Le point de départ et peut-être la raison d'être du manuel est une contradiction. L'expansion de l'information multiforme dans les dernières décennies a fait du travail du documentaliste un facteur essentiel de développement des organismes et des entreprises, publics ou privés. Toutefois, paradoxalement, ce travail est mal connu (et reconnu) et les conséquences, probablement plus graves en Europe, sont la parcimonie des ressources allouées et une certaine marginalisation du documentaliste au sein des organismes ou des entreprises qui bénéficient de son travail.

Le mérite du livre est de ne pas s'asseoir sur une position périssable, de circonstance ou régionale, trop dépendante d'un contexte économique fluctuant. Ce qui compte vraiment est la synthèse des grands sujets de la documentation : l'acquisition, le stockage, le traitement et la diffusion de l'information. Chaque fois le texte se tient, son intérêt se maintient inaltéré. À peine visible, comme une nervure fine, le filon polémique n'est pas pour autant moins réel.

La chaîne documentaire, par exemple, avec ses dix opérations « successives et articulées entre elles » de l'analyse des besoins jusqu'au feed-back, nous révèle l'existence d'un « iceberg documentaire » qui consiste dans une préminence absolue des opérations d'entrée. Ces opérations sont inconnues au grand public qui perçoit seulement les opérations de sortie, « c'est-à-dire les opérations de diffusion de l'information ». Le résultat ? « Sans doute doit-on voir dans ce phénomène l'une des principales causes aux problèmes rencontrés par les documentalistes dans la reconnaissance de leur fonction. » (p. 6).

L'auteur avait constaté, en Introduction, que, souvent, on demande au documentaliste, simplement de « s'organiser » pour répondre à toute « demande d'informations ». C'est vague. Mais à quoi ressemble en fait l'activité d'organisation ? Il s'agit d'une activité exigeante qui associe les tâches purement documentaires avec les tâches de gestion « dévoreuses de temps » (p. 23) une activité très méticuleuse. Et l'auteur, en décrivant l'organisation d'une salle de lecture, pousse la minutie jusqu'à préciser l'espace des dégagements « entre 2 tables, lecteurs dos à dos » : 1,40m à 1,60 m !

On trouve donc dans le manuel de Jacques Chaumier non seulement un inventaire et une synthèse assez complètes de la problématique théorique qui intéresse l'aspirant à une spécialisation en documentation, mais également, une foule de détails et d'informations pratiques dont l'utilité, on peut remarquer en passant, est parfois limitée à cause de leur volatilité (voir, à titre d'exemple, les tarifs d'accès à des banques de données professionnelles).

Pour le reste, le documentaliste peu expérimenté trouvera des exposés très denses concernant les objectifs et les fonctions de la documentation, les types d'information et de support, les sources d'information, les mémoires documentaires, les produits et les services documentaires et la promotion de la documentation. Le chapitre réservé à l'analyse documentaire où on peut lire, entre autres, une excellente présentation de la polymorphie et de la polysémie des documents-images, est très bien articulé.

Un chapitre intéressant qui contient des suggestions pratiques moins appliquées, dans les bibliothèques et centres de documentation canadiens et américains est celui réservé au stockage des documents. Jacques Chaumier y décrit le stockage du fonds principal des ouvrages par format et à l'intérieur de chaque format par ordre chronologique d'acquisition. L'auteur observe que ce type de classement donne la plus grande densité de stockage et il propose trois formats selon leur ordre de grandeur : moins de 18 cm, de 18 à 21 cm, plus de 21 cm. Il est à préciser que certaines bibliothèques européennes utilisent le classement par quatre et même par cinq formats.

La conclusion générale de la partie théorique fait une distinction peut-être trop nette entre les archivistes, les bibliothécaires et les documentalistes. On ne peut pas souscrire en totalité à l'affirmation selon laquelle « le métier nouveau de documentaliste n'a plus rien à voir avec les fonctions d'archiviste ni même avec celles de bibliothécaire ». (p. 93) Vraiment ? Cette opinion est assez répandue en France, mais sans ignorer le travail spécifique du documentaliste, il ne faut pas négliger, également, le fonds commun qu'il partage avec les deux autres professionnels de l'information, le bibliothécaire et

l'archiviste : le même objet de travail (le document protéiforme), les mêmes grandes fonctions (l'acquisition, le stockage, le traitement et la diffusion de l'information), les mêmes tâches de gestion (des documents, des locaux et des ressources), la même déontologie. Et dans la plupart des cas, la même perception sociale. Les différences, parfois considérables, se manifestent à partir de la nature des documents et du profil des usagers, mais peuvent-elles conduire à une rupture tellement radicale?

La deuxième partie du livre contient des applications pratiques : des exercices, des mises en situation avec des corrigés, un programme d'auto-formation, axé sur la façon d'utiliser le manuel, un modèle de session de formation étalée sur quatre jours (15 stagiaires et 2 animateurs). Il faut remarquer, également, le petit « Lexique » qui définit les termes les plus importants du domaine de la documentation.

Publié en 1996, l'ouvrage ne dit, quand même, rien sur les aspects de la profession de documentaliste influencés par l'expansion de l'Internet. La mise à jour fait donc partiellement défaut à cet ouvrage dont l'opportunité et la valeur sont encore incontestables. ■

Mircea Gheorghe
Bibliothécaire prof.

INFOGES INC.

Monique Dumont, M. Bibl.
Tél.: (514) 629-6925

- Consultation
- Indexation
- Recherche

1037 Brodeur, Laval, Québec
H7G 4K6 Télécopieur : (514) 629-6927

Présentation
Quoi de neuf?
En texte intégral
Politiques et normes
Liens W3



**SERVICES DOCUMENTAIRES
MULTIMEDIA INC.**

La référence au Québec
pour les ressources documentaires
de langue française

Commentaires et suggestions: info@sdm.qc.ca



CD-ROM
Publications
Services sur Internet
Autres services
Index du site

Visitez SDM sur Internet !

- ☐ Des informations sur tous les produits et services de SDM;
- ☐ Des bibliographies sur des personnalités ou des sujets d'actualité, disponibles gratuitement;
- ☐ Des liens avec plus de 4000 sites Internet dans les domaines de :
 - la documentation
 - les technologies de l'information;
- ☐ Le service **TRANSIT** : des notices dans un délai d'une heure;
- ☐ L'accès aux bases de données de SDM en mode TELNET .

www.sdm.qc.ca

Appel aux lecteurs et lectrices

ARGUS, la revue des bibliothécaires professionnels du Québec, publie des textes traitant de la formation, du rôle, du statut et des conditions de travail du bibliothécaire dans la société, du professionnalisme, des nouvelles technologies, des nouveaux marchés, de l'environnement économique et socio-politique, des besoins des clientèles, des services et des produits documentaires, des nouvelles orientations de la recherche et du développement en bibliothéconomie et en sciences de l'information, ainsi que de l'apport des autres disciplines.

Le Comité de rédaction accepte des textes originaux soit en français, soit en anglais. Les publications peuvent prendre plusieurs formes: article de fond (de 15 à 25 pages), état de la question, texte plus court rendant compte d'un événement récent ou consistant en une expression d'opinion, article décrivant une expérience ou une réalisation, chronique sur la documentation professionnelle, la recherche, la gestion des services documentaires, les nouvelles technologies, etc., résultats de recherche, lettre à l'éditeur commentant une question d'actualité ou un article récemment paru dans la revue, réflexion, entrevue, etc.

Les auteurs intéressés à soumettre un texte doivent communiquer avec la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ) afin d'obtenir le protocole de rédaction : info@cbpq.qc.ca.

Pour de plus amples informations, communiquer avec Isabelle Pilon (directeure de la revue) à l'adresse suivante : pilon@sim.qc.ca.

Au plaisir de recevoir vos manuscrits!

Argus, the Québec professional librarians review, publishes texts dealing with the librarians role, status, training and working conditions in society, and about professionalism, new technologies, new markets, socio-political and economic environments, customer needs, information products and services, new orientations for research and development in the field of information sciences, as well as the contributions from other disciplines.

The editorial committee receives original drafts, in English or in French. The articles may take many forms: extensive study, literature review, short comment on an event or expressing an opinion, description of an experience or a realization, book review on topics such as research, information services management, new technologies, etc., research findings, letter to the editor about a current question, or on a recent article; a reflexion, an interview are also welcomed.

Authors interested in submitting a writing must contact the CBPQ at the following e-mail address: info@cbpq.qc.ca

For more information, please contact Isabelle Pilon (publication director), at this address: pilon@sim.qc.ca.

We are waiting for your manuscripts!

Un autre Best-Seller



Il y a les best-sellers... et les solutions **Best-Seller**. Voici le nouveau module d'accès public BestCAP, le premier de la gamme des produits PortFolio. Vous pouvez l'intégrer à votre système de gestion de bibliothèque, *que vous utilisiez le système Best-Seller ou non !*

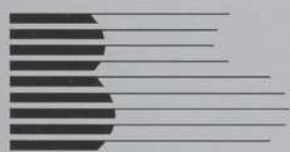
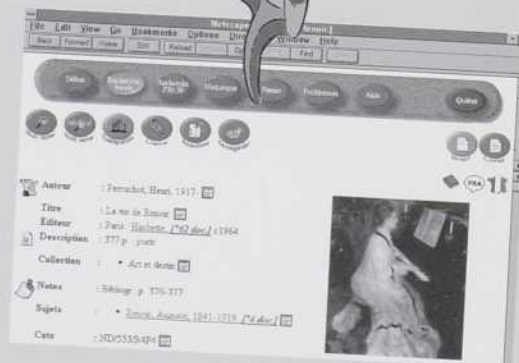
BestCAP ouvre une vitrine en ligne sur votre catalogue grâce à la technologie Internet et le réseau W3. Sa consultation ne nécessite qu'un navigateur graphique.

Entre autres caractéristiques, BestCAP offre une interface graphique attrayante, des techniques de recherche avancées, l'architecture client-serveur, la compatibilité avec la norme Z39.50. Il permet également d'incorporer des éléments multimédias, des sites Internet ainsi que du texte, en liant ces dossiers multimédias aux notices pertinentes.



À l'avant-garde de la technologie, BestCAP aide les bibliothèques de toute taille à répondre aux attentes toujours croissantes des utilisateurs.

Chef de file au Québec, **Best-Seller** offre des solutions intégrées aux bibliothèques du 21^e siècle. Pour de plus amples renseignements sur nos produits et une démonstration de BestCAP, visitez notre site : www.bestseller.com



Best-Seller

info@bestseller.com
www.bestseller.com

Tél. : (514) 337-3000
(800) 529-3310
Téléc. : (514) 337-7629

3300, chemin de la Côte-Vertu,
Bureau 303
Montréal (Québec)
H4R 2B8

BestCAP PortFolio,
une autre solution **Best-Seller!**

Réduisez vos classeurs en format de poche... en un tournemain!

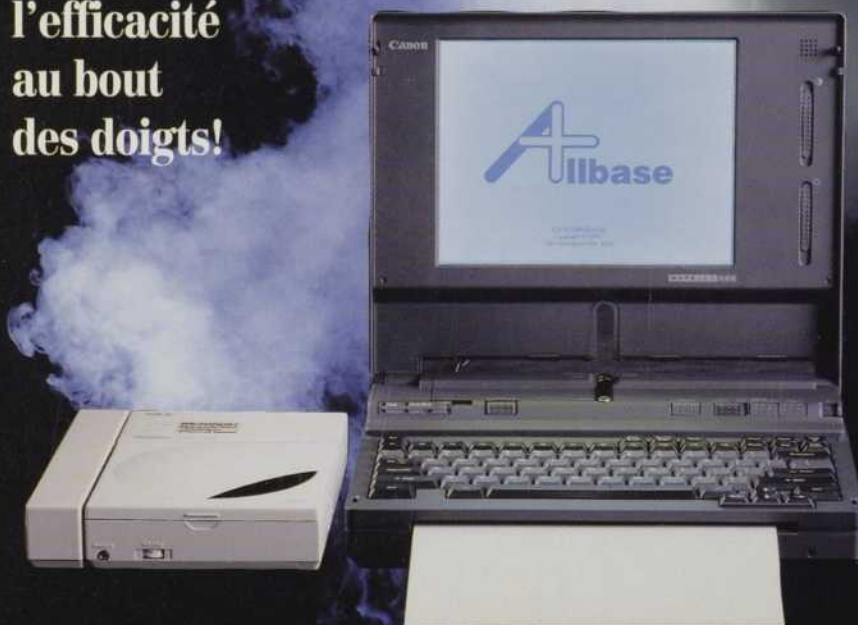
Grâce au logiciel Allbase +

Vous trouverez un dossier parmi des milliers en quelques secondes. Il suffit de numériser vos documents à l'aide du Canofile de Canon, l'appareil d'archivage qui balaye 50 pages à la minute, recto verso, classe vos dossiers et les enregistre sur disques magnéto-optiques. Chacun de ces disques peut contenir l'équivalent d'un classeur de cinq tiroirs, soit environ 13 000 pages.

Et voici du nouveau! Vous pouvez transférer le contenu d'un disque magnéto-optique sur un disque compact... plus petit et moins coûteux. De plus, il est également possible de transférer vos documents sur disques compacts à partir de votre ordinateur personnel, sans les imprimer d'abord, grâce au logiciel COLD (Computer Output to Laser Disk). Ainsi, des centaines de milliers de pages de données peuvent être emmagasinées sur un seul CD.

Le logiciel Allbase + vous permet aussi, à partir de votre ordinateur et d'un lecteur de disques compacts, et même par votre réseau local, de rechercher, lire et imprimer vos dossiers, de les envoyer par télécopieur ou par modem et de les exporter sur le disque rigide de votre ordinateur pour faire de la recherche par mot clé ou par plein texte.

**La solution
Allbase + CD :
l'efficacité
au bout
des doigts!**



Premier ^{au} en classement

albacor

1061, rue St-Alexandre, bureau 400
Montréal (Québec) Canada H2Z 1P5
Tél. : (514) 866-3494 Téléc. : (514) 866-3299